

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	06	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	03	SOCIAL	01	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	22	ECONOMIE	21	RURAL	18

N° 2575

9 Juin 2022

9 June 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	04926/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF 3 N°04926/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AA DU 07/06/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°052/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
2	Reference	03/AONR/APN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/APN/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS. FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022IMPUTATION : 2022-602-21-210214-20165
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-07-2022
3	Reference	09/D/SG/BPSPM Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°09/D/SG/BPSPM DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08/AONO/C'MDA/CIPM/BEC/22 DU 28/03/2022 28/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE NGAAKOU (LOT1) TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE U CASE COMMUNAUTAIRE MBOUMETIO (LOT2) - POURSUITE DES TRAVAUX DE LA CASE COMMUNAUTAIRE JEUNES PARENTS (LOT3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITECONTRACTANTE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
5	Reference	003/C/CM NGWEI/SG du 08/06/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/CM NGWEI/SG DU 08/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL, OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE LOGBII ET IKONDÉ VILLAGE DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI,,DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2022 IMPUTATION : 56 27 10002 641164 524112 821 AUTORISATION DE DEPENSE : IX02472</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 06-07-2022</p>
----------	---

7	<p>Reference 005/CM/C.MAK/SG/SPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHE DE NYOKON DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

8	<p>Reference 02/D/SG/BPSPM Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°02/D/SG/BPSPM DU 04/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA /CIPM/AI/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 FORAGES EQUIPES DE PMH : GIC- DEMEGUE ABAMESSINGUE • GIC YAPI YAPO ABAMENDJINDA – GIC BEL AIR ABABETE ET CONSTRUCTION D'UN Puits AMENAGE AU GIC DJIPI ANGAAKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

9	<p>Reference 005/22/DM/C.NKLM/SG Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°005/22/DM/C.NKLM/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHE CENTRAL DE NKOLMETET, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. MONTANT PREVISIONNEL 21.500.000 FCFA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

10	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N° 003 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 003 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/COM-LOBO/CIPM/2022 DU 12 MAI 2022</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

11	<p>Reference 001 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	11/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE POSE DE 50 LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE BERTOUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-07-2022

13	Reference	1226-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°1226-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/03/2022 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

14	Reference	04829/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°04829/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 02/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°06/22/DCC/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE POMPES IMMERGEES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	003 /22/DM/C.NKLMT/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°003 /22/DM/C.NKLMT/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 PORTANTSUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AYENE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. MONTANT PREVISIONNEL 16.500.000 FCFA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

16	Reference	001/CM/C.MAK/SG/SPM/2022 du 26 Avril 2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C.MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE KINDING-NDE (QUARTIER HAOUSSA), ECOLE PUBLIQUE DE KINDING NDJABI, (LOT 1), ET DE MOCK SUD, QUARTIER BORORO, QUARTIER BARRIERE (TOWN CAFE BLOC (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 002/22/DM/C.NKLM/SG Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION MUNICIPALE N°002/22/DM/C.NKLM/SG DU 03 JUN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PREVISIONNEL 8.000.000 FCFA</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

18	Reference 08/D/SG/BPSPM Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DÉCISION N°08/D/SG/BPSPM DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°07/AONO/C'MDA/CIPM/BEC/22 DU 28/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES A LA BOUCHERIE DU MARCHÉ CENTRAL DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

19	Reference 04/D/SG/BPSPM Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DÉCISION N°04/D/SG/BPSPM DU 04/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C'MDA/CIPM/22 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE D'UN FORAGE A PMH PASTORALE DANS LE GROUPEMENT BALATCHI ET CONSTRUCTION D'UN MINI SYSTEME APE PAR POMPAGE SOLAIRE AU PARC DE COMMERCIALISATION DE BETAIL AU MARCHÉ B DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

20	Reference 004 /22/DM/C.NKLM/SG Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION MUNICIPALE N°004 /22/DM/C.NKLM/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR L'INSTALLATION DE CINQ(05) LAMPADAIRES SOLAIRES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PREVISIONNEL 7.000.000 FCFA</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

21	Reference 04824/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N°04824/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 02/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°09/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE MATERIELS DE FROID ET CLIMATISATION A LA SODECOTON.</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---



RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	002/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CIPM/C.NGWEI/SG DÉCLARANT INFRUCTUEUX DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINER MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKOUDO DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

23	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONIO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

24	Reference	04927/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°04927/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 07/06/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°068/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOT DE CUVES A GAZOLE A LA SODECOIUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	04929/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	RECTIFICATIF N°04929/22/DG/DAMP/SMP/AH RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°14/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) POSTES AUTONOMES DE SOUDAGE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

26	Reference	04925/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°04925/22/DG/DAMP/SMP/AA DU 07/06/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°13/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

27	Reference	002/C/CM NGWEI/SG du 18/05/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/CM NGWEI/SG DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CNGWEI/MO/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINER MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKONDO DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	N° 002/C/C.NKMT/SG/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN° 001 AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.MONTANT PRÉVISIONNEL 8.000.000 FCFA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
29	Reference	04714/22/DG/DAG/SDAMP/SMP/AD Lire
	Titre/objet	DECISION N°04714/22/DG/DAG/SDAMP/SMP/AD DU 30/05/2022 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION N° 03792/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 06/05/2022 RELATIVE A L'ATTRIBUTION DES MARCHES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 046/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES D'EGRENEUSES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
30	Reference	002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE ELECTRIQUE ENEO A BOUMNYEBEL, COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP 2022 IMPUTATION : 5627 100 02 641164 524112 821AUTORISATION DE DEPENSE : IX02473
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-07-2022
31	Reference	1226-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°1226-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/03/2022 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
32	Reference	03/D/SG/BPSPM Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°03/D/SG/BPSPM DU 04/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-MDA/CIPM/22 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGE EQUIPES DE PMH DANS LES GROUPEMENTS BAFOUNDA(LOT 1) BAMENKOMBO (LOT2) CARREFOUR BARTHELEMY A ABAMESSINGUE (LOT3) - BAMENDJO (LOT4) - GIC NENEDA A BAMENDJINDA(LOT5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITECONTRACTANTE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	0031/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0031/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2022 DU 08 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 LIÉE À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), PÉRIODE D'AOÛT 2022 À JUILLET 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	04717/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 04717/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM DU 31/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNETIONAL OUVERT N°043/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX MILLIONS (10 .000 000) DE PREFORMES DE 26 GRAMMES EN PET A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

35	Reference	03 /AC/ CMBNA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°03 /AC/ CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MERE ET ENFANT DE MBANGASSINA. LE MAÎTRE D'OUVRAGE : - LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-07-2022

36	Reference	03645/22/DG/DAG/DAMP/SMP/MA Lire
	Titre/objet	DEUSION N°03645/22/DG/DAG/DAMP/SMP/MA DU 28/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CAMIONS CITERNES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

37	Reference	002/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 Juin 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EQUIPEMENT DU BLOC MATERNITE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MALIMBA FARM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-07-2022

38	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference	002/CM/C.MAK/SG/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS RURALES NYOKON 1-MATOUUM (04 KM), EP MOCK-SUD – NGOKOP (01 KM), CETIC MAKENENE- ABATTOIR (01KM) DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

40	Reference	003/CM/C.MAK/SG/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE MAKENENE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

41	Reference	003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	004/CM/C.MAK/SG/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

43	Reference	04821/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°04821/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT I RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

44	Reference	N°2022/043/UYII/IRIC/D/SEPRO/UEP Lire
	Titre/objet	DECISION N°2022/043/UYII/IRIC/D/SEPRO/UEP DU 08 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA BOUTIQUE DES SOUVENIRS DE L'IRIC.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

45	<p>Reference 04746/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°04746/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 01/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°12/22/DCO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES DE RADIATEUR DES GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES DE GUIDER ET DE TOUBORO.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

46	<p>Reference 04873/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°04873/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03/06/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/22/ÀONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VEHICULES LEGERS TYPE PICK-UP A LA SODECOTON.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

47	<p>Reference 005/C/C.NKMT/SG/22 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 ORTAPNT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 21.500.000 FCFA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

48	<p>Reference ADDITIF N°005/AONO/CAEDII/SC/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF / RECTIFICATIF N°001 DU 03 JUIN 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/CAEDII/SC/CIPM/2022 DU 13/05/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE-POUT NKAK-NDEMBE COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70 KM), DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

49	<p>Reference 007/C/C.NKMT/SG/22 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-KMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NKOLMETET-KONDESSONG , COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL : 27.000.000 FCFA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

50	<p>Reference 001 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 06 MAI 2022</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference N°004C/C.NKMT/SG/22 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°004C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003 AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR CINQ(05) LAMPADAIRES SOLAIRES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 7.000.000 FCFA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

52	Reference ADDITIF N°03/A/C/BOK/SG/M/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°03/A/C/BOK/SG/M/2022 RELATIF À LA DC N°02 BIS/ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 : Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

53	Reference 00032/AOIR/MINHDU/C2D-CR/CIPM-MINHDU/CCCM-TR/2022 Lire Titre/objet INVITATION À SOUMISSIONNER DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00032/AOIR/MINHDU/C2D-CR/CIPM-MINHDU/CCCM-TR/2022 DU 31 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES ». Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 28-07-2022
-----------	--

54	Reference 04928/22/DG/DAG/DAMP/SDAMP/AA Lire Titre/objet ADDITIF 1 N°04928/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 07/06/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°15/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

55	Reference 015/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07/06/2022...POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE BÂTIMENT DE L'ABRI POUR OBVANS AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 07-07-2022
-----------	---

56	Reference ADDITIF N°1 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 A LA DEMANDE DE COTATION N° 00003/DC/MINDCAF/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINDCAF Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference 006/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG-BASSONG DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 06-07-2022
-----------	---

58	Reference 005/AONO/C-NSEM/CIPM/SG/22 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2022 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 06-07-2022
-----------	---

59	Reference 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LA FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES EN SIX (06) LOTS A LA CRTV EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 07-07-2022
-----------	--

60	Reference 068/22/UYII/IRIC/D/SEPRO/UEP Lire Titre/objet COMMNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA BOUTIQUE DES SOUVENIRS DE L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

61	Reference 04743/22/DG/DAG/DAMP/SMP Lire Titre/objet DECISION N°04743/22/22/DG/DAG/DAMP/SMIP/AA DU 01/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°11/22/DCC/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'ACIERS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

62	Reference 01bis/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-AI/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-AI/2022 DU 03 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES DIX (10) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES ET MATERNELLES SUIVANTES : EP DE MBOUOGOM DE KOUPA MATAPIT ; EP DE NJIKWET DE KOUPA MATAPIT ; EP DE NIIMELEN ; EP DE MAGNABON ; EP DE FONTAIN II ; EP DE KOUNDOUM-MANFU ; EP DE KOUPFAPCHE ; EP DE MACHIMBAIN ; EP DE MARROM ET EM DE NJILOUM DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST, (UN LOT) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 14-06-2022
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

63	<p>Reference 003/DC/CAEDII/SG/CIPM/2022 DU 08 Juin 2022 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CAEDII/SG/CIPM/2022 DU 08 JUI 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU VILLAGE POUTOLOMA EN ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA II, (EN PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 06-07-2022</p>
-----------	---

64	<p>Reference N° 003/C/C.NKMT/SG/22 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 002 AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AYÈNE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 16.500.000 FCFA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

65	<p>Reference 001/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 Juin 2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 JUI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DES CENTRES DE SANTÉ INTEGRES (CSI) DE MALIMBA FARM, MALIMBA URBAIN, MALIMBA GARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 06-07-2022</p>
-----------	---

66	<p>Reference 006 /22/DM/C.NKLM/SG Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°006 /22/DM/C.NKLM/SG DU 03 JUI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DEUX(02) SITES MARECAGEUX AU CENTRE-VILLE DE NKOLMETET PHASE II, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 60.000.000 FCFA</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

67	<p>Reference 16/22/DCO/SDCC/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°16/22/DCO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE CLIMATISATEURS AVEC FREON R410A POUR L'ÉQUIPEMENT DES BUREAUX DE LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 23-06-2022</p>
-----------	--

68	<p>Reference 009/DC/GOUVERNEUR/CRPIV1-NO/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/GOUVERNEUR/CRPIV1-NO/2022 DU 07/06/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAUX DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 30-06-2022</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference 001BIS/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 19/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001BIS/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 19/05/2022 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINE MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKONDO, DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : COMMUNE DE NGWEI / PNDP III (IDA) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 40JOURS
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	17-06-2022

70	Reference 001/DC/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU PAVILLON MERE ET ENFANTS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NDOBIAN DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-06-2022

71	Reference 009/AONO/DBC/DBC/ITB/2022 OF 27/05/2022 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE N°009/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 27/05/2022 FOR THE PURCF ASE OF A COMMUNITY TOYOTA HILUX (4 X 4 PICK-UP) FIINDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2022FINANCING; PIB 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-06-2022

72	Reference 005/AONO/C.NGOG MAPUBI/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGOG MAPUBI/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, PROGRAMME ANNUEL 2022.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	06-07-2022

73	Reference 006/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2022/020 DU 08 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 PORTANT SUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATERIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, PERIODE DU 1ER AOUT 2022 AU 31 JUILLET 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

74	Reference	006/CM/C.MAK/SG/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT ELECTRIQUE TRIPHASE AU MARCHÉ EST, DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
75	Reference	008/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 25/05/2022 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE N°008/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 25/05/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A CASSAVA PROCESSING UNITS AT DIFENDA BALUE AND BONJI BALUEFINANCING: PUBLIC INVSTMENT BUDGET 2022FINANCING: PIB 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-06-2022
76	Reference	070/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GRILLES PERFORÉES DES SÉPARATEURS POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-06-2022
77	Reference	069/22/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/22/AONO/SDCC/CIPM DU 02/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES POUR SECURITE INCENDIE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-06-2022
78	Reference	007/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 25/05/2022 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE N°007/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 25/05/2022 FOR THE ACQUISITION AND SUPPLY OF A CASSAVA PROCESSING MACHINES AT DIFENDA BALUE AND BONJI BALUE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-06-2022
79	Reference	005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-KMT/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-KMT/2022DU 29/04/2022PORTANT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DEUX(02)SITES MARÉCAGEUX AU CENTRE-VILLE DE NKOLMETET PHASE II, COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.MONTANT PRÉVISIONNEL 60.000.000 FCFA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

80	Reference	006/AONO/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 09/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES: TRONÇON 1: CARREFOUR ELIG ZOGO (ENTREE CSI EPC) - EP ELIG ZOGO (1.15 KM), TRONÇON 2: CHEFFERIE EBANG MINALA - CRF ELANG (13.000 KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LÉKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	06-07-2022
81	Reference	004/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE MODE – LIBELLINGOI - OMOG (14 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	06-07-2022
82	Reference	04/DC/CMBNA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-07-2022
83	Reference	005/AONO/C-DME/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/C-DME/CIPM/2022 DU 31/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE PISTES AGRICOLES DE BOUMPIAL - WANDJA + LOUMBOU - FODI + BAYONG 7,6 - MPAD, DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-06-2022
84	Reference	009/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NDOBIAN – DJONGO – NDOTTO 3 –NDOTTO 1 (9.00KM) DANS LA COMMUNE DE NDOBIANEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET MINTP, FONDS ROUTIER
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-06-2022
85	Reference	010/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 27/05/2022 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE N°010/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 27/05/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A CULVERT AT DIFENDA BALUE FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2022FINANCING; PIB 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

86	Reference	0630-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0630-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
87	Reference	001/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)N°001/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : RÉHABILITATION DE HUIT (8) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG-MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II – LIMAI, (EP) - MODE - BIBODILOT 2 : CONSTRUCTION DE CINQ (5) FORAGES À BOUMNYEBEL, LIKANDA (AIRE DE REPOS) – NGOG-BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD – NGUINTIM – MBANGALOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES À MAMB CHEFFERIE LIEU-DIT SONG TANG NKOM ET À NSIMEKELLE QUARTIER JERUSALEM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	06-07-2022
88	Reference	007/22/DM/C.NKLM/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 007/22/DM/C.NKLM/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANTSUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NKOLMETET-KONDESSONG DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. MONTANT PREVISIONNEL 27.000.000 FCFA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
89	Reference	002/AC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°002/AC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LECOMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-07-2022
90	Reference	01/DC/COLAMZE/SC/CIPM/2022 DU24/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION , DE DEMANDE A COTATION N° 01/DC/COLAMZE/SC/CIPM/2022 DU24/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-06-2022
91	Reference	16/AONO/C-TCH/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C-TCH/CIPM/2022 DU 24/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE.DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE TCHOLLIRÉ (CPFF), DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-06-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

92	Reference	003/AC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 DU 10 JUILLET 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE (ORDINATEURS, IMPRIMANTES, PHOTOCOPIEURS, SCANNER) POUR LE COMPTE DE LA REGION DU NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-07-2022

93	Reference	011/AONO/FEICOM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-07-2022

94	Reference	004/AC/RN/CRN/SG/SPWI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/RN/CRN/SG/SPWI/CIPM/2022 DU 06 JUILLET 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-07-2022

95	Reference	011/AONO/CAY1er/ CIPM /22 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE LOT1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU A L'ECOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-07-2022

96	Reference	012/AONO/CAY1er/ CIPM /22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHATEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	04-07-2022

97	Reference	017/AONO/CAN1er/CIPM/2022 DU 04 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CAN1ER/CIPM/2022 DU 04 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DE 2X3X3 SUR LA RIVIERE MAYO BEKA AU PK0+350 DU TRONÇON CARREFOUR BOCOM (INTER N1) -HYSACAM (INTER N14), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-06-2022



#

RESUME DES CONSULTATIONS

98

Reference [004bis/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004 BIS/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MOUROUM DANS LA COMMUNE DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-06-2022

99

Reference [09/AONO/ PU/RS/C-OL/SG/CIPM/ 2022 DU 24/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09/AONO/ PU/RS/C-OL/SG/CIPM/ 2022 DU 24/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DE MEKOSSI I — MENGUIKOM (4,5KM) DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 14-06-2022

100

Reference [010/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 24/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/DAONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 24/05/2022, POUR DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES MARCHES D'OLAMZE CENTRE ET DE MEYO-BIBOULOU DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-06-2022



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 3 N°04926/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AA DU 07/06/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°052/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 7 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/APN/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PORTS CAMEROUNAIS. FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 2022-602-21-210214-20165

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un cabinet en vue de la réalisation de l'étude sur la compétitivité des ports camerounais.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, consistent à :

D'abord, faire une évaluation du niveau de compétitivité des ports camerounais.

Ensuite, identifier les limites (causes, manifestations, centres de responsabilité) à la compétitivité des ports de Douala, Kribi et Limbé.

Enfin, présenter une stratégie pour booster le niveau de compétitivité de chaque port.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après, suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 01/AMI/APN/2020 du 14 février 2022.

N°	CABINETS	ADRESSE	TELEPHONE
1	GENERIS CONSULTING	BP 1252 Yaoundé	696 34 01 54
2	BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET PORTUAIRES DU CAMEROUN	B.P 4981 Yaoundé	699 95 85 58
3	Ets EMERGENCE/HTC	BP 4013 Yaoundé	675 63 38 18/699 48 88 51
4	JDM PERFORMANCE	/	699 10 42 11

5	PERFECTIS Sarl	BP 489 Douala	696 43 21 70/661 02 58 98
----------	----------------	------------------	---------------------------

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres restreint sont financées par le budget de l'APN-Exercice2022IMPUTATION : 2022-602-21-210214-201165

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14,** sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000)FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14,** au plus le **07 juillet 2022** à **13**, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 03 /AONR/APN/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022
POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION
DE L'ETUDE SUR LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de 180 jours (6 mois) à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égale à 700.000(sept cent mille) FCFA.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **07 JUILLET 2022 à 14** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle de réunion de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Absence de l'offre financière témoin à remettre à l'ARMP ;
- Note de qualification technique inférieure à 80 pts/100.

13.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points ainsi qu'il suit:

¶ **Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points**

- Compréhension de la mission (note méthodologique, plan d'étude, chronogramme de l'étude)15points;
- Nombre d'études similaires réalisées 15 points;
- Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à quinze millions (15.000.000)FCFA.....05 points;
- Ancienneté du cabinet.....05 points.

¶ **Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points**

- Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)....05 points;
- Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

¶ **Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 50 points**

- Formation adéquate des experts par rapport à la mission...10 pts
- CV des experts signés et datés..... 10 pts
- Expérience dans des projets d'études similaires..... 10 pts
- Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente..... 10 pts
- Attestation de disponibilité.... 10 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80 pts/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire ne sera pas ouverte.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14.**

YAOUNDE le 7 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE MBOUDA

DÉCISION N°09/D/SG/BPSPM DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08/AONO/C'MDA/CIPM/BEC/22 DU 28/03/2022 28/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE NGAAKOU (L0T1) TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE U CASE COMMUNAUTAIRE MBOUMETIO (L0T2) - POURSUITE DES TRAVAUX DE LA CASE COMMUNAUTAIRE JEUNES PARENTS (L0T3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1 : Les entreprises ci-après sont attributaires des lettres -commande relatives à **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C'MDA/CIPM/BEC/22 DU 28/03/ 28/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE NGAAKOU (L0T1) • TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE U CASE COMMUNAUTAIRE MBOUMETIO (L0T2) - POURSUITE DES TRAVAUX DE LA CASE COMMUNAUTAIRE JEUNES PARENTS (L0T3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)** Dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après ;

NUMERO DU DOSSIER	Adjudicataire	Montant TTC(en FCFA) par lot	Délai d'exécution par lot
TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE NGAAKOU (L0T1)	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SIEGE SIC B.P.: 174 BAMENDA Tél. 677 506 550	19 999 000 (dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix-neuf mille)	03 mois
TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE MBOUMETIO (L0T2)		9 998 874 (neuf millions neuf cent quatre-vingt dix huit mille huit cent soixante-quatorze)	
POURSUIVE DES TRAVAUX DE LA CASE COMMUNAUTAIRE JEUNES PARENTS (LOT3)		9 999 923 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent vingt-trois)	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBOUDA le 6 Mai 2022

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE YAOUNDE III**ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Cout Prévisionnel****Au lieu de ...**

Le montant fixé pour la réalisation du projet est de **27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA**

Lire plutot

Le montant fixé pour la réalisation des travaux est réparti ainsi qu'il suit

Programmation 2022 (Tranche Ferme)	Programmation 2023 (tranche conditionnelle)	Montant total du projet
27 000 000	31 595 288	58 595 288

2 Delai de Livraison**Au lieu de ...**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **quatre (04) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

Lire plutot

DELAI D'EXECUTION : SIX (06) MOIS
TRANCHE FERME : QUATRE (04) MOIS ;
TRANCHE CONDITIONNELLE : DEUX (02) MOIS

3 Financement**Au lieu de ...**

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget du MINTP, Exercice 2022.

Lire plutot

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP) ET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III
EXERCICES : BIP 2022 - 2023

4 Acquisition du Dossier**Au lieu de ...**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable **de quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Lire plutot

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable **de quarante vingt dix mille (90 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

5 Remises des offres**Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard le **10/06/2022 à 15 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER NSAM : (CONSTRUCTION DE 400ML DE CANIVEAUX AVEC DALLE ET CUNETTES AU MARCHÉ DE NSAM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III** »

FINANCEMENT : MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP)
EXERCICE : BIP 2022
AUTORISATION DE DEPENSE N° : IX04964
IMPUTATION : 56 36 126 01 641189 523511 861
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard le **16/06/2022 à 15 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER NSAM : (CONSTRUCTION DE 400ML DE CANIVEAUX AVEC DALLE ET CUNETTES AU MARCHÉ DE NSAM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III** »

FINANCEMENT : MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP)
EXERCICE : BIP 2022
AUTORISATION DE DEPENSE N° : IX04964
IMPUTATION : 56 36 126 01 641189 523511 861
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6 Cautionnement Provisoire**Au lieu de ...**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à cinq cent quarante mille (540 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Lire plutôt

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à UN MILLION CENT SOIXANTE-ONZE MILLE NEUF CENT-SIX (1 171 906) FCFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

7 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu le **10/06/2022 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Lire plutôt

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu le **16/06/2022 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

8	Autres
----------	---------------

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

PIECES N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Prendre en compte tous les éléments complémentaires de la Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres du présent Additif

PIECE N° 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES :

(INTEGRE/PRENDRE EN COMPTE)

Imprégnation sablé

Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m²), l'imprégnation et sablage éventuel sur les surfaces devant recevoir un revêtement bitumineux.

Ce prix comprend notamment:

- le balisage réglementaire;
- la préparation des surfaces à imprégner ;
- la fourniture du liant et éventuellement du sable sur le lieu d'emploi quelle que soit la distance de transport ;
- le chauffage éventuel du bitume, les dopes et toutes sujétions d'adaptation aux caractéristiques du support ;
 - la mise en œuvre ;
- le sablage éventuel de la surface imprégnée pour permettre la circulation;
- toutes sujétions relatives à la mise en œuvre éventuelle sur faible surface;
 - et toutes autres sujétions.

Imprégnation simple

Le Mètre Carré à:

Enduits superficiels

Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m²), l'exécution des revêtements en enduits superficiels.

Ces prix comprennent notamment :

- la préparation des surfaces,
- la fourniture et le transport à pied d'œuvre des liants et agrégats;
 - la mise en œuvre;
- le ramassage des agrégats en excès et leur mise en dépôt en un lieu agréé par le Maître d'œuvre;
- toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales;
 - et toutes autres sujétions.

Enduit superficiel tri couche

Le Mètre Carré à:

PIECES N° 7 : CADRES DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

(lire et prendre en compte)

Programmation 2022 (Tranche ferme)					
N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Mo
SERIE 100 : INSTALLATIONS					
101	Installation de chantier	FF	1,00		
102	Amené et repli du matériel	FF	1,00		
103	Projet d'exécution et plan de recollement	FF	1,00		
SOUS TOTAL 100					
SERIE 200 : TERRASSEMENT ET CHAUSSEE					
201	Démolition des ouvrages en BA	Ens	1,00		
202	Mise en forme de la plateforme y/c fossés et exutoires	m ²	2 100,00		
203	Remblais en graveleux latéritique	m ³	525,00		
SOUS TOTAL 200					

YAOUNDE le 9 Juin 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

EBODE Guy Gonzag

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°003/C/CM NGWEI/SG DU 08/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL, OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE LOGBII ET IKONDÉ VILLAGE DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI**

Communiqué :

Par décision Municipale N°003/C/CM NGWEI/SG du 08/06/2022 **ETS LUMIERE SARL, B.P 554 EDEA, Tél : 699 780 998/ 695 690 031, N° Contribuable : M101512485952L, N° Registre de Commerce RC/EDA/050/B/2015** a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 06 Juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
ETS LUMIERE SARL	Conforme	Délai : 03 mois 90% de critères validés (80 /o exigés par le DAO)	Montant TTC : 15 999 999FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour l'Etablissement ETS LUMIERE SARL

NGWEI le 8 Juin 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2022 IMPUTATION : 56 27 10002 641164 524112 821 AUTORISATION DE DEPENSE : IX02472

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 10002 641164 524112 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux **de construction des équipements d'éclairage public par énergie solaire photovoltaïque dans l'espace urbain de la commune de Ngog-Mapubi**, arrondissement de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kelle, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Fourniture et pose des équipements d'éclairage public par énergie solaire photovoltaïque

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront exécutés en un seul lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement Public de l'exercice 2022.
Autorisation de dépense : **IX02472** Imputation : **56 27 10002 641164 524112 821**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI sis à la Mairie de NGOG-MAPUBI.

Le DAO comprend les pièces suivantes :

Pièce n° 1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Pièce n° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Pièce n° 4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Pièce n° 5 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Pièce n° 6 : Bordereau des prix unitaires (BPU)

Pièce n° 7 : Détail quantitatif et estimatif (DQE)

Pièce n° 8 : Cadre du sous-détail des prix

Pièce n° 9 : Modèle de marché

Pièce n° 10 : Formulaires et modèles à utiliser

Pièce n° 11 : Études préalables

Pièce n° 12 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics

Pièce n° 12 : Liste des laboratoires géotechniques agréés par le MINTP

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Secrétariat du Maire de NGOG-MAPUBI sis à la Mairie de NGOG-MAPUBI sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de NGOG-MAPUBI d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **25 000 F (cent mille francs) CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI sis à Mairie de NGOG-MAPUBI au plus tard le **06 Juillet 2022 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIP 2022

IMPUTATION : 56 27 10002 641164 524112 821

AUTORISATION DE DEPENSE : IX02472

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 06 Juillet 2022 à partir de 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOG-MAPUBI, sise à la salle de réunion de la Mairie de NGOG-MAPUBI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références ;

B - Personnel d'encadrement ;

C – Matériel ;

D- Surface financière ;

E- Proposition technique ;

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI (Mairie de NGOG-MAPUBI), Maître d'ouvrage.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI, Autorité contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NYOKON DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)**

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°05/L/CIPM/C-MAK/2022 du 10 MAI 2025

Vu les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont) au attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	ETS MAK SHINE CAMEROUN Tel: 671 37 57 67	6 999 260	SIX- MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX-NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE	Quatre (02) mois

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera

MAKENENE le 18 Mai 2022

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MBOUDA

DÉCISION N°02/D/SG/BSPM DU 04/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA /CIPM/AI/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03FORAGES EQUIPES DE PMH : GIC- DEMEGUE ABAMESSINGUE • GIC YAPI YAPO ABAMENDJINDA – GIC BEL AIR ABABETE ET CONSTRUCTION D'UN PUIITS AMENAGE AU GIC DJIAPI ANGAAKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1 : Les entreprises ci-après sont attributaires des lettres -commande relatives à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA /CIPM/AI/22 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03FORAGES EQUIPES DE PMH : GIC- DEMEGUE ABAMESSINGUE • GIC YAPI YAPO ABAMENDJINDA – GIC BEL AIR ABABETE ET CONSTRUCTION D'UN PUIITS AMENAGE AU GIC DJIAPI ANGAAKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après ;

NUMERO DU DOSSIER	Adjudicataire	Montant TTC(en FCFA) par lot	Délai d'exécution par lot
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH : GIC- DEMEGUE DANS LE GROUPEMENT BAMESSINGUE (lot1)	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SIEGE /C BP : 174	7 998 807 (sept millions neuf cent quatre vingt dix-huit mille huit cent sept)	03 mois
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH; GIC YAPI YAPO DANS LE GROUPEMENT BAMENDJINDA (lot2)	BAMENDA Tél 677 506 550	7 998 807 (sept millions neuf cent quatre vingt dix-huit mille huit cent sept)	
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH : GIC BEL AIR DANS LE GROUPEMENT BABETE (lot 3)		7 998 807 (sept millions neuf cent quatre vingt dix-huit mille huit cent sept)	
CONSTRUCTION D'UN PUIITS AMENAGE AU GIC DJIAPI A NGAAKOU (lot 4)		5 995 946 (cinq millions neuf cent quatre vingt quinze mille neuf cent quarante-six)	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NKOLMETET

DECISION MUNICIPALE N°005/22/DM/C.NKLM/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 21.500.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N02018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur **SONGA Pierre René** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCGA) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté conjoint MINMAP/MINFI N000000226 du 06 Août 2013 fixant les montants des Indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés Publics, des Présidents Membres et Rapporteurs des Sous-Commissions d'analyse des offres ;

Vu l'Arrêté N° 000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la Décision N°00095/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 19 Février 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu la Décision N°24/21/DM/C.NKMT/SG du 02 Septembre 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Procès-verbal du 11 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de



Nkolmetet

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Ets **SAMARY &CIE SARL, B.P 11497 Yaoundé** est retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0% en FCFA	Montant TTC après rabais de 0% en FCFA	Délai d'exécution
Construction de huit (08)boutiques au Marché Central de Nkolmetet	SAMARY&CIE SARL BP: 11497 Yaoundé	21.458.741	21.458.741	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE LOBO
ADDITIF RECTIFICATIF N° 003 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/COM-LOBO/CIPM/2022 DU 12 MAI 2022
[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat de la commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie de LOBO, au plus tard le 14 juin 2022 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008 /AONO /COM-LOBO/CIPM/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE NGOULMEKONG ET AKOK, DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Financement : BIP MINSANTE Exercice 2022 « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. » Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p> <p>Présentation des Offres Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont : Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ; Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3). Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>- La remise des offres aura lieu au plus tard le 14 juin 2022 à partir de 10 heures (Submission of offers is not later than the 14 june 2022 at 10 am local time. The offers shall be opened in a single phase on the 14 june 2022 at 11 a.m) et l'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 14 juin 2022 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de LOBO ;</p>

2	Durée Validité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>- La validité de la caution sera de 120 jours ;</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres**Lire plutot**

- Le visa préalable du MINMAP sera effectif sur le décompte définitif ;
- Seul le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics sera appliqué et notamment en ses articles 90 (4) et 207.
 - La liste complète des établissements de crédit habilités à émettre des cautions sera jointe en annexe, telle qu'elle est présentée ci-dessous :

BANQUES

1. AFRILAND FIRST BANK (AFB) B.P. 11 834, Yaoundé;
2. BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR), B.P. : 34 692, Yaoundé ;
3. BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN (BACM), B.P. : 2933 Douala
4. BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISE (BC PME) B.P. : 12 962 Yaoundé
5. BGFI Bank Cameroun (BGFI BANK) B.P. : 660 Douala ;
6. Banque Internationale de Commerce et d'Epargne du Cameroun (BICEC) B.P. : 1 925 Douala ;
7. Citibank Cameroun (Citibank Cameroun) B.P. : 4 571 Douala ;
8. Commercial Bank of Cameroon (CBC) B.P. : 4004 Douala ;
9. CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE BANK (CCA Bank) B.P. : 6 578 Yaoundé
10. ECO BANK Cameroun (ECOBANK), B.P. : 582 Douala ;
11. NATIONAL FINANCIAL CREDIT (NFC-Bank) B.P. : 6 578, Yaoundé ;
12. Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) B.P. : 300, Douala ;
13. Société Générale Cameroun (SGC) B.P. : 4 042, Douala ;
14. STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC) B.P. : 1 784, Douala ;
15. UNION BANK OF CAMEROON (UBC) B.P. : 15 569, Douala;
16. UNITED BANK OF AFRICA (UBA) B.P.: 2 088, Douala.

COMPAGNIES D'ASSURANCES

17. ACTIVA ASSURANCES, B.P. : 12 970, Douala ;
 18. AREA ASSURANCES, B.P.: 15 584, Douala ;
 19. ATLANTIQUE Assurances Cameroun, B.P.: 3 07, Douala ;
 20. CHANAS ASSURANCES, B.P.: 109, Douala ;
 21. CPA S.A B.P.: 54, Douala ;
 22. NSIA Assurances, B.P. : 2 759, Douala
 23. PRO ASSUR, B.P. : 5 963 Douala ;
 24. Prudential Beneficial General Insurance, B.P. : 2 328 Douala ;
 25. ROYAL ONYX Insurance Cie, B.P. : 12 230, Douala ;
 26. SAAR, B.P.: 1 011, Douala ;
 27. SANLAM Assurances Cameroun, B.P.: 12 125, Douala ;
 28. ZENITHE Insurance, B.P.: 1 540 Douala.
- seuls les textes réglementaires en vigueur seront appliqués auxdites procédures,
Le reste sans changement.

LOBO le 8 Juin 2022

Le MAIRE

OBONO ONGUENE SERGE BERTIN

COMMUNE DE YAOUNDE III**ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, au plus tard le **10/06/2022 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention : « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ D'AHALA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III (PHASE II : CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS DE 50 ETABLES CHACUN)** »
« **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

? L'enveloppe A contenant les Pièces Administratives (volume 1);

? L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;

? L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, au plus tard le **16/06/2022 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention : « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ D'AHALA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III (PHASE II : CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS DE 50 ETABLES CHACUN)** »
« **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

? L'enveloppe A contenant les Pièces Administratives (volume 1);

? L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;

? L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.



2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu 10/06/2022 à 15heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu 16/06/2022 à 15heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres

Lire plutot

PIECES N°2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fera au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères de sélection et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

PIECES N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Prendre en compte tous les éléments complémentaires de la Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres du présent Additif

Article 21 : Règlement des travaux (CCAG. Art.26, 27 et 30 CCAG complétés)

21.4 visa préalable au paiement :

N/A

Article 21 : Règlement des travaux (CCAG. Art.26, 27 et 30 CCAG complétés)

21.4 visa préalable au paiement :

Le Maître d'œuvre visera les décomptes pour validation et apportera des corrections. Il les transmettra au Chef de Service du marché pour visa. Le décompte définitif est soumis au visa du Ministre en charge des Marchés Publics (MINMAP) et sa transmission à l'organisme payeur pour paiement.



CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES**Article 45 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)**

Le marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 et également dans les conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de:

- Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
- Retard dans les travaux entraînant des pénalités au-delà de 10% du montant des travaux;
- Refus de la reprise des travaux mal exécutés;
- Défaillance du Cocontractant;
- Non-paiement persistant des prestations

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES**Article 45 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)**

Le marché peut être résilié de plein droit par le Maître d'Ouvrage comme prévu dans le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques et également dans les conditions stipulées aux articles 75 et 76 du CCAG (Travaux), notamment dans l'un des cas de :

- décès du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut, s'il y a lieu, autoriser que soient acceptées les propositions présentées par les ayants droit pour la continuation des prestations ;
 - faillite du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut accepter s'il y a lieu, des propositions qui peuvent être présentées par les créanciers pour la continuation des prestations ;
 - liquidation judiciaire, si le co-contractant de l'Administration n'est pas autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation de son entreprise ;
 - en cas de sous-traitance, de cotraitance ou de sous-contractance sans autorisation préalable du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ;
 - défaillance du co-contractant de l'Administration dûment constatée et notifiée à ce dernier par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
 - non-respect de la législation ou de la réglementation applicable ;
 - variation importante des prix dans les conditions définies dans le cahier des clauses administratives générales, suite à la modification des conditions économiques des quantités initiales du marché ;
 - manœuvres frauduleuses et corruption dûment constatées.
- Le marché peut également être résilié dans les cas suivants :
- Retard de plus de trente (30) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
 - Pénalités cumulées dépassant 10 % du montant T.T.C. des prestations ;
 - Refus de la reprise des travaux mal exécutés ; Défaillance du cocontractant.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le MAIRE

EBODE Guy Gonzag



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE POSE DE 50 LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE BERTOUA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2022, le Maire de la Ville de Bertoua (Maître d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Fourniture et de pose de 50 lampadaires à énergie solaire dans certaines artères et points de la ville de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent dossier d'appel d'offres consistent en 1 exécution des tâches définies ci-après :
La fourniture de Lampadaires;
Les travaux de maçonnerie en béton des socles devant soutenir le pilier ;
La fourniture et la pose de candlabres de 8 m de hauteur (rectangulaire) fixés sur la fondation d'encrage en acier galvanisé, devant porter les panneaux solaires et les luminaires ;
La fourniture et l'installation des batteries solaires dans la fondation d'ancrage
La fourniture et l'installation de régulateur ;
Formation du personnel.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux après études est de **Soixante-quinze Millions (75 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et Bureaux d'Études de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Bertoua de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Etudes, des Projets et Programmes de la Communauté Urbaine de Bertoua, BP 13 Bertoua, située au 147. Avenue AHMADOU AHIDJO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès des Structures Internes et de Gestion Administratives des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, BP 615 Bertoua, située au 147, Avenue AHMADOU AHIDJO contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) francs CFA**, à la recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 83, rue AVOM Raymond. Bodom.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies ainsi qu'une version numérique marquées comme tels seront déposées auprès des Structures Internes et de Gestion Administratives des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 147, Avenue AHMADOU AHIDJO, B.P. 13 Bertoua Cameroun, en un temps au plus tard le **08 JUIL 2022 à 10 heures** précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée adressée au Maire de la Ville de Bertoua, Maître d'Ouvrage avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT n°11/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE POSE DE 50 LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE BERTOUA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Un million cinq cents mille (1 500 000) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Sous peine de les autres pièces administratives requises devront être impérativement

produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Sous peine de les autres pièces administratives requises devront être impérativement

produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis

d'Appel d'Offres,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier cadre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08 JUILLET 2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua dans sa salle de réunions sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

- Toute offre non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable ; et le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre - N'avoir pas justifié de la réalisation d'un projet similaire d'un montant au moins égal à Quarante millions (40 000 000) Francs CFA
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être complètes et impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes selon le cas, datant de trois (03) mois au plus et conformes aux modèles joints.
- Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces constituent des motifs de rejet.
- Offre financière incomplète
- Dossier technique incomplet
- Non-respect des modèles prescrit dans le DAO

NB : Les offres jugées non conformes à l'issue de l'examen technique sont rejetées et écartées de toute autre évaluation.

12. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Le chiffre d'affaire Oui/Non

Personnel Oui/Non

Références de l'entreprise Oui/Non

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/Non

Note technique (méthodologie, organisation, hmnng) Oui/Non

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières Oui/Non

NB : Le non-respect de deux (02) critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Structures Internes et de Gestion Administratives des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua , aux numéros de téléphone : 696 02 36 84 ; 670 55 56 27

BERTOUA le 8 Juin 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°1226-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/03/2022 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0630-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du 09 Juin 2022, le marché, pour la souscription d'une police d'assurance flotte automobile à la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribuée à la société **ZENITHE INSURANCE S.A.**, BP 1540 Douala, Tél : 233 43 41 32, Fax : 233 43 41 33, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre-vingt-un millions cinq cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-quinze (81 564 495) Francs CFA**, pour un délai de couverture de **douze (12) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04829/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 02/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°06/22/DCO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE POMPES IMMERGEES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Demande de Cotation N°06/22/DCO/SDCC/ÇIPM du 08/03/2022 pour la fourniture d'un lot de pompes immergées pour les usines d'égrenage de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°034/22/SDCC/CIPM du 19 avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant La Lettre SODECOTON N°04604/22/DG/DAG/SDAMP du 23 mai 2022 ;

Considérant La Lettre N°2509/22/lca/TB/DIR/MAT de la société RW KING du 25 mai 2022;

DECIDE :

Article 1: La Société ci-après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	RW KING BP. 4022 Douala	46 118 208	90 Jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 2 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE NKOLMETET

DECISION MUNICIPALE N°003 /22/DM/C.NKLM/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AYENE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 16.500.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N02018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur **SONGA Pierre René** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCGA) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté conjoint MINMAP/MINFI N000000226 du 06 Août 2013 fixant les montants des Indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés Publics, des Présidents Membres et Rapporteurs des Sous-Commissions d'analyse des offres ;

Vu l'Arrêté N° 000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la Décision N°00095/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 19 Février 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu la Décision N°24/21/DM/C.NKMT/SG du 02 Septembre 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Procès-verbal du 11 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de



Nkolmetet ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Ets **SAMARY &CIE SARL, B.P 11497 Yaoundé** est retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avant rabais de 0% en FCFA	Montant TTC après rabais de 0% en FCFA	Délai d'exécution
Construction d'un(01)bloc de deux(02) salles de classe à l'EP d'AYENE dans la Commune de Nkolmetet	SAMARY&CIE SARL BP: 11497 Yaoundé	16.278.343	16.278.343	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C.MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE KINDING-NDE (QUARTIER HAOUSSA), ECOLE PUBLIQUE DE KINDING NDJABI, (LOT 1), ET DE MOCK SUD, QUARTIER BORORO, QUARTIER BARRIERE (TOWN CAFE BLOC (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°01/L/CIPM/C-MAK/2022 du

Vu les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont) au attribué(e) au soumissionnaire ci-après :

LOT N°1	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
----------------	---------------------	----------------	------------------------------	---------------------------------------	--------------------------



UNIQUE	ETS MAK.SHINE CAMEROUN Tél : 699 96 20 27	Construction d'un forage positif équipé de PMH à Kinding-Nde (quartier haoussa), et	8 490 600	huit millions quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent	Quatre (04) mois
		construction d'un forage positif équipé de PMH 0à l'école publique de Kinding-Ndjabi	8 490 600	huit millions quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent	Quatre (04) mois
TOTAL LOT 1			16 981 200	seize millions neuf cent quatre- un deux cent	
LOT N° 2	ETS MAK.SHINE CAMEROUN Tél : 699 96 20 27	Construction d'un forage positif équipé de PMH à Mock –Sud	8 490 600	huit millions quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent	Quatre (04) mois
		construction d'un forage positif équipé de PMH à Quartier borroro	8 490 600	huit millions quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent	Quatre (04) mois
		construction d'un forage positif équipé de PMH à barrière Town café bloc	8 490 600	huit millions quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent	Quatre (04) mois
TOTAL LOT 2			25 471 800	Vingt-cinq millions quatre cent soixante-onze mille huit cent	

TOTAL 1 et 2			42 453 300	Quarante-deux millions quatre cent cinquante-trois mille trois cent frs	
---------------------	--	--	-------------------	---	--

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NKOLMETET

DECISION MUNICIPALE N°002/22/DM/C.NKLMT/SG DU 03 JUN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. MONTANT PREVISIONNEL 8.000.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N02018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur **SONGA Pierre René** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCGA) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté conjoint MINMAP/MINFI N000000226 du 06 Août 2013 fixant les montants des Indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés Publics, des Présidents Membres et Rapporteurs des Sous-

Commissions d'analyse des offres ;

Vu l'Arrêté N° 000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la Décision N°00095/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 19 Février 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu la Décision N°24/21/DM/C.NKMT/SG du 02 Septembre 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Procès-verbal du 11 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Ets **GLOBAL COMPAGNY CORPORATION SARL, B.P 13810 Yaoundé** est retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0% en FCFA	Montant TTC après rabais de 0% en FCFA	Délai d'exécution
Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH au Marché Central de Nkolmetet.	GLOBAL COMPAGNY CORPORATION SARL,	7.999.290	7.999.290	03 mois

YAOUNDE le 3 Juin 2022
Le MAIRE
ANABA MBARGA Joséphine Solange

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MBOUDA

DÉCISION N°08/D/SG/BPSPM DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°07/AONO/C'MDA/CIPM/BEC/22 DU 28/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES A LA BOUCHERIE DU MARCHE CENTRAL DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article 1 : Les entreprises ci-après sont attributaires des lettres -commande relatives à **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C'MDA/CIPM/BEC/22 DU 28/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES A LA BOUCHERIE DU MARCHE CENTRAL DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)** Dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après ;

NUMERO DU DOSSIER	Adjudicataire	Montant TTC(en FCFA) par lot	Délai d'exécution par lot
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES A LA BOUCHERIE DU MARCHE CENTRAL DE MBOUDA	GROUUFSA SARL Tél : 675 707 204	23 499 500 (vingt trois millions quatre cent quatre-vingt-dix neuf mille cinq cent)	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBOUDA le 6 Mai 2022

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE MBOUDA

DÉCISION N°04/D/SG/BPSPM DU 04/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MDA/CIPM/22 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE D'UN FORAGE A PMH PASTORALE DANS LE GROUPEMENT BALATCHI ET CONSTRUCTION D'UN MINI SYSTEME APE PAR POMPAGE SOLAIRE AU PARC DE COMMERCIALISATION DE BETAIL AU MARCHÉ B DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1 : Les entreprises ci-après sont attributaires des lettres -commande relatives à **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°063AONO/C-MDA/CIPM/22 DU 15 Mars 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE D'UN FORAGE A PMH PASTORALE DANS LE GROUPEMENT BALATCHI ET CONSTRUCTION D'UN MINI SYSTEME APE PAR POMPAGE SOLAIRE AU PARC DE COMMERCIALISATION DE BETAIL AU MARCHÉ B DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)** dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après ;

NUMERO DU DOSSIER	Adjudicataire	Montant TTC(en FCFA) par lot	Délai d'exécution par lot
TRAVAUX DE D'UN FORAGE A PMH PASTORALE DANS LE GROUPEMENT BALATCHI	GROUPEMENT ENTRE GROUPE COMPAGNY DP &ETS EDF SERVICES	7 996 065 (sept millions neuf cent quatre-vingt-seize mille soixante-cinq) FCFA	03 mois
CONSTRUCTION D'UN MINI SYSTEME APE PAR POMPAGE SOLAIRE AU PARC DE COMMERCIALISATION DE BETAIL AU MARCHÉ B DE MBOUDA	Tél : 6831143 02	23 997 289 (vingt trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quatre vingt-neuf) FCFA	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBOUDA le 4 Avril 2022

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE NKOLMETET

DECISION MUNICIPALE N°004 /22/DM/C.NKLMT/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR L'INSTALLATION DE CINQ(05) LAMPADAIRES SOLAIRES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. MONTANT PREVISIONNEL 7.000.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N02018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur **SONGA Pierre René** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCGA) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté conjoint MINMAP/MINFI N000000226 du 06 Août 2013 fixant les montants des Indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés Publics, des Présidents Membres et Rapporteurs des Sous-Commissions d'analyse des offres ;

Vu l'Arrêté N° 000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la Décision N°00095/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 19 Février 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu la Décision N°24/21/DM/C.NKMT/SG du 02 Septembre 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Procès-verbal du 11 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'Ets **ABC SARL, B.P 14953 Yaoundé** est retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0,5% en FCFA	Montant TTC après rabais de 0,5% en FCFA	Délai d'exécution
Eclairage public par l'installation de cinq (05) lampadaires solaires au Marché Central de Nkolmetet	ABC SARL BP: 14953 Yaoundé Tél:698 66 27 97 677 10 60 36	6.999.975	6.964.976	02 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.
NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04824/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 02/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°09/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE MATERIELS DE FROID ET CLIMATISATION A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Demande de Cotation N°09/22/DCO/SDCC/CIPM du 23/03/2022 pour la fourniture de quatre (04) lots de matériels de froid et climatisation à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°045/22/SDCC/CIPM du 26 avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

Considérant Les lettres SODECOTON N°04607/22/DAG/SDAMP, N°04605/22/DAG/SDAMP, et N°04606/22/DAG/SDAMP, toutes signées en date du 23 mai 2022 ;

Considérant La Lettre N°2510/22/lca/TB/DIR/MAT de la société RW KING du 25 mai 2022;

Considérant La Lettre des ETS BOÛBAKARIELHADJI IYA du 24/05/2022 ;

Considérant La Lettre de la société ILO ERNEST SARL du 30 mai 2022 ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	STE ILO ERNEST SARL	11 504 644	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	BOUBAKARI ELHADJI IYA	26 602 588	
3	RW KING	2 270 282	
4	BOUBAKARI ELHADJI IYA	16 944 829	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CIPM/C.NGWEI/SG DÉCLARANT INFRUCTUEUX DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINEUR MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKOUDO DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de

Monsieur HAGBE Mathieu, Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;

Considérant les nécessités de services ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei

Vu le procès-verbal de la session du 17/05/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;

Considérant l'Avis de consultation de demande de cotation N°001/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2 d 8/04/2022 pour les travaux de construction d'un forage positif équipé de pompe électrique et d'un cubitainer monté sur . ructure béton armé au motel de Makondo dans la Commune de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Considérant les nécessités de services

DECIDE:

Article 1er: L'Avis de consultation de demande de cotation susvisé, lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente décision est déclaré **infructueux**

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

NGWEI le 18 Mai 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE YAOUNDE III**ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard le **10/06/2022 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR TRAVAUX DE DESENCLAVEMENT, DE MOBILITE
ET DE CONNECTIVITE DU QUARTIER NGOA-EKELLE A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE III »**

FINANCEMENT : MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU)

EXERCICE : BIP 2022

AUTORISATION DE DEPENSE N° : IX05359

IMPUTATION : 56 38 108 02 641189 523511 821

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

-Volume 1 : Pièces administratives ;

-Volume 2 : Offre Technique ;

-Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard le **16/06/2022 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR TRAVAUX DE DESENCLAVEMENT, DE MOBILITE
ET DE CONNECTIVITE DU QUARTIER NGOA-EKELLE A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE III »**

FINANCEMENT : MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU)

EXERCICE : BIP 2022

AUTORISATION DE DEPENSE N° : IX05359

IMPUTATION : 56 38 108 02 641189 523511 821

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

-Volume 1 : Pièces administratives ;

-Volume 2 : Offre Technique ;

-Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.



2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu le 10/06/2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu le 16/06/2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres

Lire plutot

PIECES N°2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fera au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères de sélection et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

PIECES N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Prendre en compte tous les éléments complémentaires de la Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres du présent Additif

Article 21 : Règlement des travaux (CCAG. Art.26, 27 et 30 CCAG complétés)

21.4 visa préalable au paiement :

N/A

Article 21 : Règlement des travaux (CCAG. Art.26, 27 et 30 CCAG complétés)

21.4 visa préalable au paiement :

Le Maître d'œuvre visera les décomptes pour validation et apportera des corrections. Il les transmettra au Chef de Service du marché pour visa. Le décompte définitif est soumis au visa du Ministre en charge des Marchés Publics (MINMAP) et sa transmission à l'organisme payeur pour paiement.



CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES**Article 45 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)**

Le marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 et également dans les conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de:

- Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
- Retard dans les travaux entraînant des pénalités au-delà de 10% du montant des travaux;
- Refus de la reprise des travaux mal exécutés;
- Défaillance du Cocontractant;
- Non-paiement persistant des prestations

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES**Article 45 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)**

Le marché peut être résilié de plein droit par le Maître d'Ouvrage comme prévu dans le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques et également dans les conditions stipulées aux articles 75 et 76 du CCAG (Travaux), notamment dans l'un des cas de :

- décès du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut, s'il y a lieu, autoriser que soient acceptées les propositions présentées par les ayants droit pour la continuation des prestations ;
 - faillite du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut accepter s'il y a lieu, des propositions qui peuvent être présentées par les créanciers pour la continuation des prestations ;
 - liquidation judiciaire, si le co-contractant de l'Administration n'est pas autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation de son entreprise ;
 - en cas de sous-traitance, de cotraitance ou de sous-contractance sans autorisation préalable du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ;
 - défaillance du co-contractant de l'Administration dûment constatée et notifiée à ce dernier par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
 - non-respect de la législation ou de la réglementation applicable ;
 - variation importante des prix dans les conditions définies dans le cahier des clauses administratives générales, suite à la modification des conditions économiques des quantités initiales du marché ;
 - manœuvres frauduleuses et corruption dûment constatées.
- Le marché peut également être résilié dans les cas suivants :
- Retard de plus de trente (30) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
 - Pénalités cumulées dépassant 10 % du montant T.T.C. des prestations ;
 - Refus de la reprise des travaux mal exécutés ; Défaillance du cocontractant.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le **ADJOINT AU MAIRE**

EBODE Guy Gonzag



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°04927/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 07/06/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°068/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOT DE CUVES A GAZOLE A LA SODECOIUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Acquisition du Dossier

Au lieu de ...

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

Lire plutot

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

GAROUA le 7 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**RECTIFICATIF N°04929/22/DG/DAMP/SMP/AH RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION
N°14/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) POSTES AUTONOMES DE
SOUDAGE A LA SODECOTON**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 7 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°04925/22/DG/DAMP/SMP/AA DU 07/06/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°13/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 7 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°002/C/CM NGWEI/SG DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CNGWEI/MO/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINER MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKONDO DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI**

Communiqué :

Par décision Municipale N° **002/C/CM NGWEI/SG du 18/05/2022** Relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 17 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Evaluation technique	Offre Financière Montant TTC	Offre Financière Montant TTC corrigé	Ecart
GOPHER SERVICE	17/27, 55,55% Inférieure à la note technique equise	12 004 021	10 967 386	1 036 628
C & M SERVICE	Offre irrecevable	Pas évaluer		
GEOMERIE	Offre irrecevable	pas évaluer		

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission p? ?r' esdits Etablissements.

NGWEI le 18 Mai 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N° 002/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001 AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 8.000.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE :**

Par décision N°002/DM/C.NKMT/SG/22 du 03 juin 2022, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0% en FCFA	Montant TTC après rabais de 0% en FCFA	Délai d'exécution
Construction d'un forage au Marché Central de Nkolmetet	GLOBAL COMPAGNY CORPORATION SARL, BP : 13 810 Yaoundé	7 999 290	7 999 290	03 mois

L'entreprise **GLOBAL COMPAGNY CORPORATION SARL**, est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un forage (01) positif équipé de PMH au Marché Central de la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour établissement de sa lettre de commande.

NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04714/22/DG/DAG/SDAMP/SMP/AD DU 30/05/2022 PORTANT ANNULLATION DE LA DECISION N° 03792/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 06/05/2022 RELATIVE A L'ATTRIBUTION DES MARCHES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 046/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES D'EGRENEUSES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de consommables d'égreneuses pour les usines d'égrenage de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°032/22/SDCC/CIPM du 19/04/2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant La lettre N°0133/L/ARMP/CRRMP/CCR/CSPE/ASF/2022 du 18/05/2022 du Chef de Centre Régional de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Nord.

DECIDE :

Article 1: La Décision N° 03792/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA du 06/05/2022 portant attribution des marchés objet de l'Appel d'Offres International Ouvert N° 046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de consommables d'égreneuses pour les usines d'égrenage de la SODECOTON est annulée.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 30 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE ELECTRIQUE ENEO A BOUMNYEBEL, COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2022 IMPUTATION : 5627 100 02 641164 524112 821 AUTORISATION DE DEPENSE : IX02473

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux **de construction des équipements d'éclairage public par énergie électrique ENEO à Boumnyébél, Commune de NGOG-MAPUBI, Département du Nyong et Kelle, Région du Centre**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Travaux préparatoire ;
- Travaux de fourniture, pose et installation des équipements d'éclairage public par énergie électrique ENEO ;
- Prestations divers (transports, manutention, ...)

NB : Il est à noter que la construction de certains ouvrages se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront exécutés en un seul lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies électrique.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement Public de l'exercice 2022.

Autorisation d'engagement : _____ Imputation : _____.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI sis à la Mairie de NGOG-MAPUBI.

Le DAO comprend les pièces suivantes :

Pièce n° 1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Pièce n° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Pièce n° 4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Pièce n° 5 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Pièce n° 6 : Bordereau des prix unitaires (BPU)

Pièce n° 7 : Détail quantitatif et estimatif (DQE)

Pièce n° 8 : Cadre du sous-détail des prix

Pièce n° 9 : Modèle de marché

Pièce n° 10 : Formulaire et modèles à utiliser

Pièce n° 11 : Etudes préalables

Pièce n° 12 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics

Pièce n° 12 : Liste des laboratoires géotechniques agréés par le MINTP

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Secrétariat du Maire de NGOG-MAPUBI sis à la Mairie de NGOG-MAPUBI sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de NGOG-MAPUBI d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **30 000 F (rente mille francs)** CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI sis à Mairie de NGOG-MAPUBI au plus tard le **06 Juillet 2022 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° ____ /AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE ELECTRIQUE ENEO A BOUMNYEBEL, COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIP 2022

IMPUTATION : _____

AUTORISATION D'ENGAGEMENT : _____

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **six cent mille (600 000) Francs CFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 06 Juillet 2022 à 13 heures heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOG-MAPUBI, sise à la salle de réunion de la Mairie de NGOG-MAPUBI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Absence de la caution de soumission.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références ;

B - Personnel d'encadrement ;

C – Matériel ;

D- Surface financière ;

E- Proposition technique ;

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI (Mairie de NGOG-MAPUBI), Maître d'ouvrage.

18. Additif à l'appel d'Offres

Le Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI, Autorité contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°1226-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/03/2022 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0630-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du 09 Juin 2022, le marché, pour la souscription d'une police d'assurance flotte automobile à la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribuée à la société **ZENITHE INSURANCE S.A.**, BP 1540 Douala, Tél : 233 43 41 32, Fax : 233 43 41 33, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre-vingt-un millions cinq cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-quinze (81 564 495) Francs CFA**, pour un délai de couverture de **douze (12) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE MBOUDA

DÉCISION N°03/D/SG/BPSPM DU 04/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-MDA/CIPM/22 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGE EQUIPES DE PMH DANS LES GROUPEMENTS BAFOUNDA(LOT 1) BAMENKOMBO (LOT2) CARREFOUR BARTHELEMY A ABAMESSINGUE (LOT3) - BAMENDJO (LOT4) - GIC NENEDA A BAMENDJINDA(LOT5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1 : Les entreprises ci-après sont attributaires des lettres -commande relatives à **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-MDA/CIPM/22 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGE EQUIPES DE PMH DANS LES GROUPEMENTS BAFOUNDA(LOT 1) BAMENKOMBO (LOT2) CARREFOUR BARTHELEMY A ABAMESSINGUE (LOT3) - BAMENDJO (LOT4) - GIC NENEDA A BAMENDJINDA(LOT5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)** Dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après ;

NUMERO DU DOSSIER	Adjudicataire	Montant TTC(en FCFA) par lot	Délai d'exécution par lot
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LE GROUPEMENT BAFOUNDA	GROUPEMENT EDF ET LES HORTENSIA BP. : 8822/ YAOUNDE	8 499 251(huit millions quatre cent quatre vingt dix-neuf mille deux cent cinquante un)	03 mois
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO	Tél. 696 50 00 28	8 499 251(huit millions quatre cent quatre vingt dix-neuf mille deux cent cinquante un)	
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CARREFOUR BARTHELEMY DANS LE GROUPEMENT BAMESSINGUE		8 499 251(huit millions quatre cent quatre vingt dix-neuf mille deux cent cinquante un)	
TRAVAUX DE Construction D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LE GROUPEMENT BAMENDJO		8 499 251(huit millions quatre cent quatre vingt dix-neuf mille deux cent cinquante un)	
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A GIC NENEDA DANS LE GROUPEMENT BAMENDJINDA		8 499 251(huit millions quatre cent quatre vingt dix-neuf mille deux cent cinquante un)	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBOUDA le 4 Avril 2022

Le MAIRE

WADJI



INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

DECISION N°0031/422/MINRES/IRGM/CIPM/020/2022 DU 08 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINRES/IRGM/BF/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 LIÉE À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), PÉRIODE D'AOÛT 2022 À JUILLET 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières,

VU la Constitution ;

VU la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

VU la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

VU la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

VU le Décret n° 99/043 du 24 février 1999 portant nomination du Directeur de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) ;

VU le Décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, ensemble des textes subséquents ;

VU le Décret n° 2011/408 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/409 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

VU le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2012/393 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) ;

VU le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2011/408/ du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;

VU l'Arrêté n° 151/CAB/PM du 29 octobre 1980 portant création, organisation et localisation des structures opérationnelles de recherche de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) ;

Vu l'Arrêté N°0016/A/MINMAP DU 11 Novembre 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Publics et Parapublic ;

VU la Circulaire n° 0001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

VU la circulaire n°00001/PR/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

VU la circulaire n°00000456/C/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 Février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nomination des Présidents des commissions internes de passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 0002/422/MINRESI/IRGM/000 du 23 janvier 2020 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRGM ;

VU le Dossier d'Appel d'Offres **N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2022** du 05 Avril 2022 portant sur la souscription des polices d'assurances et des vignettes du matériel roulant de l'IRGM, du 1^{er} Août 2022 au 31 Juillet 2023 ;

;VU le Budget de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières pour l'exercice 2022 ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La compagnie d'assurances **ZENITHE INSURANCE S.A, BP. 13581 Yaoundé, Tél. 222 200 830/694 311 145**, est attributaire de la Lettre-Commande relative à la souscription des polices d'assurances et des vignettes pour le matériel roulant de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM), période d'août 2022 à juillet 2023, pour le montant **Toutes Taxes Comprises de 6 317 663 (Six Millions Trois Cent Dix-Sept Mille Six Cent Soixante-Trois)** francs CFA, pour un délai de livraison d'**une (01) semaine**.

Article 2 : Le Directeur Général de la compagnie d'assurances **ZENITHE INSURANCE S.A,13581Yaoundé,Tél. 222 200 830/694 311 145** ou son Représentant est invité à se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essono face BEAC, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HELL JOSEPH VICTOR

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 04717/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM DU 31/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNETIONAL OUVERT N°043/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX MILLIONS (10 .000 000) DE PREFORMES DE 26 GRAMMES EN PET A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°043/22/AOIO/SDCC/CIPM du 04/03/2022 pour la fourniture de dix millions (10 000 000) de préformes de 26 grammes en PET à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°037/22/SDCC/CIPM du 19 avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°021 /22/PCA/AO du 24 mai 2022 du Président du Conseil , d'Administration;

DECIDE :

Article 1: La société MIT CHIMIE BP - 8722 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	MIT CHIMIE BP. 8722 Douala	529 999 470	- 5 000 000 de préformes dans un délai de 45 jours - 5 000 000 de préformes dans un délai de 75 jours. ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE MBANGASSINA

AVIS DE CONSULTATION N°03 /AC/ CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MERE ET ENFANT DE MBANGASSINA. LE MAÎTRE D'OUVRAGE : - LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, lance pour le compte de sa Commune, un Avis de Consultation, pour l'équipement en matériel médical du Centre MERE et ENFANT de MBANGASSINA.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexés au Dossier de Consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites prestations est de huit millions (8 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées et justifiant des capacités techniques et financières dans la prestation des services objet de la présente Demande de Cotation.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les ressources issues des compétences transférées aux Communes par le Ministère de la Santé - Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°56 40 047 06 641146 524412 611

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MBANGASSINA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM) et à la Mairie de MBANGASSINA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation (DC) peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de MBANGASSINA sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20 000) francs CFA dès publication du présent Avis payable à la Recette Municipale de Mbangassina.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) dans un seul volume :

- a) Pièces administratives
- b) Partie Technique
- c) Partie financière

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la mairie de MBANGASSINA (Secrétariat General), au plus tard le 05 juillet 2022 à 12 heures et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°03 /AC/ CMBNA/CIPM/2022 DU 05 mai 2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MERE ET ENFANT DE MBANGASSINA »

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la prestation des services objet de la présente Demande de Cotation est de 45 Jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à cent soixante mille (160 000) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du présent Dossier de Consultation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 05 juillet 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MBANGASSINA.

Les soumissionnaires peuvent également assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation par la Commission Interne de Passation de Marchés de la partie technique des soumissionnaires dont les offres administratives sont jugées conformes.

3e étape : L'analyse par la Commission Interne de Passation de Marchés de la partie financière des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Principaux critères éliminatoires et essentiels :

Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité du descriptif de la fourniture, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit pour la partie :

Administrative de :

Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures (Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics);

Pièces falsifiées ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Technique de :

Non satisfaction d'au moins 83,33% (soit 10/12) des critères essentiels.

Financière de :

1. Offre financière incomplète ;

2. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière,

3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

Toute offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 83,33% de « oui » verra son offre financière examinée.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

i) Présentation générale de l'Offre ; (07 points)

ii) Spécifications techniques ; (03 points)

iii) Preuve d'acceptation du contrat (02 points).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 83,33% des critères essentiels énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MBANGASSINA (SECRETARIAT GENERAL).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DEUSION N°03645/22/DG/DAG/DAMP/SMP/MA DU 28/04/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CAMIONS CITERNES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°011/22/AONO/SDCC/CIPM du 01/02/2022 pour la fourniture de deux (02) lots de camions citernes a la SODECOTON;

Considérant La Lettre N° 012/22/SDCC/CIPM du 15 Mars 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON. ;

Considérant La Lettre N°06/22/PCA/AO du 22 Avril 2022 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTONI ;

DECIDE :

Article 1: La société ci-après citée est retenue comme adjudicataire des Marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	CAMI BP 1217 DOUALA	314 999 995	90 Jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
2		619 999 992	120 Jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 28 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EQUIPEMENT DU BLOC MATERNITE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MALIMBA FARM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 40 641405 524412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Autorité Contractante, lance pour le compte du BIP de l'Exercice 2022, une Demande de Cotation pour l'équipement du Bloc maternité du centre de Santé Intégré (CSI) de MALIMBA FARM dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 924 909(Huit millions neuf cent vingt-quatre mille neuf cent neuf) FCFA**

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en un (01) seul lot.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité, ayant une capacité financière leur permettant de livrer le matériel dans les délais.

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2022 du MINSANTE., N° d'imputation **56 40 641405 524412, N° Autorisation de dépense : IX05883**

6. Consultation du Dossier

n/a

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au Service Administratif de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 FCFA (Vingt-cinq mille FCFA)** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée Service Administratif de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II au plus tard le **06 Juillet 2022 à 11 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 Juin 2022
POUR l'équipement du Bloc maternité du centre de Santé Intégré (CSI) de MALIMBA FARM dans la
Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
« a n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture du matériel.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, d'un montant fixé à **178 000 (Cent soixante-dix-huit mille) FCFA** et d'une durée de validité de 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture, pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs. Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de signature de l'avis d'appel d'offres et en cours de validité à l'ouverture des Offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **06 Juillet 2022 à 12 heures**, heure locale, à la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II par la Commission interne de passation des Marchés de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Fausse déclaration ou d'une pièce administrative falsifiée
- Absence d'un des volumes de l'offre,
- Un prix unitaire quantifié dans le BPU,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 H après l'ouverture des offres,

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée la moins disante. Compte tenu de la qualité, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service Administratif de Passation des Marchés de la Mairie d'Edéa II

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

Additif à la demande de consultation :

Le Maire de la commune d'Arrondissement d'Edéa II se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de consultation.

EDEA le 8 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES AVIS D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles -Phase II (PADFA II), communique :

Les Consultants, ci-après désignés, sont invités à recevoir la notification d'intention d'attribution des Lettres-Marchés relatives suivantes :

N°	OBJET DU MARCHÉ	CONSULTANT	MONTANT HORS TAXES FCFA	DUREE DE LA MISSION
1	Formation initiale des formateurs sur la transmission de messages nutritionnels pour le compte du PADFA II.	WOMENI HILAIRE MACAIRE Tél : 699 978 449 / 676 772 950 B.P. : 67 Dschang E-mail : womeni@yahoo.fr	9 032 000	90 JOURS CALENDAIRES
2	Réalisation des études techniques détaillées en vue de la réalisation des travaux d'aménagement du bas-fond rizicole de DJALINGO (226,76 hectares) pour le compte du PADFA II.	GROUPEMENT INTEGC Sarl - ERE DEVELOPPEMENT – G.I.D, TEL : 222 22 02 16 / 699 92 48 95 B.P. : 11088 Yaoundé E-mail : info@integc.cm	34 250 000	115 JOURS CALENDAIRES
3	Réalisation des études techniques détaillées en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation du bas-fond rizicole de SITTIBIRILLI (131.84 hectares) pour le compte du PADFA II	GROUPEMENT ENSERBAT/SONED TEL : 699 41 33 49 / 678 94 71 69 B.P. : 11 366 Yaoundé E-mail : enserbat_tp@yahoo.com	21 300 000	90 Jours CALENDAIRES

Concernant les modalités relatives à la signature des contrats, les Consultants concernés seront invités à prendre attache avec **l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet/PADFA II**, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44/ 237 699 61 19 28. E-mail : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net

Par ailleurs, les Consultants n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 9 Juin 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS RURALES NYOKON 1-MATOUM (04 KM), EP MOCK-SUD – NGOKOP (01 KM), CETIC MAKENENE- ABATTOIR (01KM) DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°01/L/CIPM/C-MAK/2022 du

Vu les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont) au attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	ETS SOFRELEC Tel: 653 547 431	26 975 000	VINGT-SIX MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE	Quatre (04) mois

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera

MAKENENE le 26 Avril 2022

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE MAKENENE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°03/L/CIPM/C-MAK/2022 du 10 MAI 2025

Vu les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont) au attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	ETS EMERGENCE Tel: 699 47 36 90	21 906 191	VINGT-ET UN MILLIONS NEUF CENT SIX- MILLE CENT QUATRE VINGT ONZE	Quatre (04) mois

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera

MAKENENE le 26 Avril 2022

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE NGWEI**DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE
COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,
AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001

portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur

HAGBE Mathieu, Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/IVIINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/ INMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei

Vu le procès-verbal de la session du 6/06/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°01/AONO/C-NGW/CIPM/2022 du 18/04/2022 pour la construction de deux forages équipés de PMH dans les localités de Logbii et Ikondé village de l'Arrondissement de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

Considérant les nécessités de services

DECIDE:**Article 1er** L'ETS LUMIERE SARL, BP : 554 EDEA, Tel : 699 780 998/ 695 690 031 est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'offre susvisé et dont les caractéristiques suivantes présentent comme suit :

- Montant de la lettre commande : **15 999 999 (Quinze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs CFA) Toutes Taxes Comprises.** \
- Délai de livraison : **Trois (03) mois calendaires**

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

NGWEI le 8 Juin 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°03/L/CIPM/C-MAK/2022 du 10 MAI 2025

Vu les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont) au attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
Lot N° 1	ETS FREDY BUSINES BP: 15 597 Yaoundé Tel: 699 47 36 90	9 980 452	NEUF MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DIX QUATRE CENT CINQUANTE DEUX	Quatre (02) mois
Lot : N°2	ETS FREDY BUSINES BP: 15 597 Yaoundé Tel: 699 47 36 90	8 082 514	HUIT MILLIONS QUATRE-VINGT DEUX MILLE CINQ CENT QUATRORZE FRANCS	Quatre (02) mois

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04821/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT I RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°09/22/AONO/SDCC/CIPM du 01/02/2022 pour la fourniture de deux (02) lots de véhicules légers type PICK-UP à la SODECOTON;;

Considérant La Lettre N°014/22/SDCC/CIPM du 15 mars 2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°019/22/PCA/AO du 24 mai 2022 du Président du Conseil d'Administration ;

DECIDE :

Article 1: La Société CAMI est retenue comme adjudicataire du Marché relatif au lot 1 de la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	CAMI	287 999 998	90 Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 2 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOURRAIN Henri Pierre

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

DECISION N°2022/043/UYII/IRIC/D/SEPRO/JEP DU08 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA BOUTIQUE DES SOUVENIRS DE L'IRIC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC) ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992 portant code du travail ;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le décret N°2020/388 du 16 juillet 2020 portant nomination du directeur de l'IRIC ;

Vu le Dossier de Consultation N°2/DC/IRIC/2022 du 29 avril 2022 portant équipement de la boutique des souvenirs de l'IRIC,

D E C I D E

Article 1^{er} : L'entreprise **CONSORTIUM GOLF SARL, Tél. : (+237) 698 132 762/678 58 11 61** est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation pour l'équipement de la boutique des souvenirs de l'IRIC pour un montant TTC de 8 446 750 (Huit Millions Quatre Cent Quarante Six Mille Sept Cent Cinquante) FCFA pour un délai d'exécution de quarante (45) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

Article 2 : Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la section des projets de l'IRIC pour l'établissement du marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera en français et en anglais.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le **DIRECTEUR**

URBAIN NDONGO Daniel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04746/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 01/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°12/22/DCO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIÈCES DE RADIATEUR DES GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES DE GUIDER ET DE TOUBORO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Demande de Cotation N°12/22/DCO/SDCC/CIPM du 26/04/2022 pour la fourniture de deux (02) lots de pièces de radiateur des groupes électrogènes pour les usines de GUIDER et de TOUBORO;

Considérant La Lettre N°61/22/SDCC/CIPM du 19 mai 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	62 699 437	90 Jours à compter de la notification de
2	TSP SYSTEMS CAMEROUN	16 300 184	l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 1 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04873/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03/06/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/22/ÀONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VEHICULES LEGERS TYPE PICK-UP A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/22/AONO/SDCC/CIPM du 01/02/2022 pour la fourniture de deux (02) lots de véhicules légers type PICK-UP à la SODECOTON;

Considérant La La Lettre N°014/22/SDCC/CIPM du 15 mars 2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°019/22/PCA/AO du 24 mai 2022 du Président du Conseil d'Administration;

DECIDE :

Article 1: Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa¹ du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot 2 de l'Appel d'Offres susmentionné pour montant de l'offre reçue supérieur à l'enveloppe prévisionnelle.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N° 005/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 ORTAPNT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 21.500.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE :**

Par décision N° 005/DM/C.NKMT/SG/22 du 03 juin 2022, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0 % en FCFA	Montant TTC après rabais de 0 % en FCFA	Délai d'exécution
Construction de huit(08)boutiques au Marché Central de Nkolmetet	SAMARY& CIE SARL BP: 11497 Yaoundé	21.458.741	21.458.741	04 mois

L'Entreprise **SAMARY & CIE SARL**, est retenue pour l'exécution des travaux de construction de huit (08) boutiques au Marché Central de Nkolmetet, dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour établissement de sa lettre de commande.

NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE D'EDEA 2EME

ADDITIF / RECTIFICATIF N°001 DU 03 JUIN 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/CAEDII/SC/CIPM/2022 DU 13/05/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE-POUT NKAK-NDEMBE COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70 KM), DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot <u>Au lieu de lire :</u> GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES <u>NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS</u>

EDEA le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N° 007/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-KMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NKOLMETET-KONDESSONG, COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL : 27.000.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE :**

Par décision N°007 /DM/C.NKMT/SG/22 du 03 juin 2022, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0 % en FCFA	Montant TTC après rabais de 0 % en FCFA	Délai d'exécution
Construction de deux (02) ouvrages d'art sur la route Nkolmetet-Kondessong	ETS KAOUTAL BP: 7668 Yaoundé Tél: 6 77.630.989	26.814.134	26.814.134	04 mois

L'Entreprise **ETS KAOUTAL**, est retenue pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) ouvrages d'art, sur la route Nkolmetet-Kondessong, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour établissement de sa lettre de commande.

NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE YAOUNDE III**ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 06 MAI 2022**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard **le 13/06/2022 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 06 MAI 2022 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR JOUVENCE - CARREFOUR MENDOUGA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III** »

FINANCEMENT : MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS – FONDS ROUTIER

EXERCICE : BIP 2022 - 2023

« **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard **le 17/06/2022 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 06 MAI 2022 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR JOUVENCE - CARREFOUR MENDOUGA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III** »

FINANCEMENT : MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS – FONDS ROUTIER

EXERCICE : BIP 2022 - 2023

« **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 13/06/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 17/06/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

PIECES N°2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fera au profit du Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères de sélection et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

PIECES N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Prendre en compte tous les éléments complémentaires de la Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres du présent Additif

Article 21 : Règlement des travaux (CCAG. Art.26, 27 et 30 CCAG complétés)

21.4 visa préalable au paiement :

N/A

Article 21 : Règlement des travaux (CCAG. Art.26, 27 et 30 CCAG complétés)

21.4 visa préalable au paiement :

Le Maître d'œuvre visera les décomptes pour validation et apportera des corrections. Il les transmettra au Chef de service du marché pour visa. Le décompte définitif est soumis au visa du Ministre en charge des Marchés Publics (MINMAP) et transmis à l'organisme payeur pour paiement.



CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES**Article 45 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)**

Le marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 et également dans les conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de:

- Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
- Retard dans les travaux entraînant des pénalités au-delà de 10% du montant des travaux;
- Refus de la reprise des travaux mal exécutés;
- Défaillance du Cocontractant;
- Non-paiement persistant des prestations

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES**Article 45 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)**

Le marché peut être résilié de plein droit par le Maître d'Ouvrage comme prévu dans le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques et également dans les conditions stipulées aux articles 75 et 76 du CCAG (Travaux), notamment dans l'un des cas de :

- décès du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut, s'il y a lieu, autoriser que soient acceptées les propositions présentées par les ayants droit pour la continuation des prestations ;
 - faillite du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut accepter s'il y a lieu, des propositions qui peuvent être présentées par les créanciers pour la continuation des prestations ;
 - liquidation judiciaire, si le co-contractant de l'Administration n'est pas autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation de son entreprise ;
 - en cas de sous-traitance, de cotraitance ou de sous-contractance sans autorisation préalable du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ;
 - défaillance du co-contractant de l'Administration dûment constatée et notifiée à ce dernier par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
 - non-respect de la législation ou de la réglementation applicable ;
 - variation importante des prix dans les conditions définies dans le cahier des clauses administratives générales, suite à la modification des conditions économiques des quantités initiales du marché ;
 - manœuvres frauduleuses et corruption dûment constatées.
- Le marché peut également être résilié dans les cas suivants :
- Retard de plus de trente (30) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
 - Pénalités cumulées dépassant 10 % du montant T.T.C. des prestations ;
 - Refus de la reprise des travaux mal exécutés ; Défaillance du cocontractant.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

EBODE Guy Gonzag



COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N°004C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003 AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET, COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 7.000.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE :**

Par décision N°004/DM/C.NKMT/SG/22 du 03 JUIN 2022, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avant rabais de 0,5% en FCFA	Montant TTC après rabais de 0,5% en FCFA	Délai d'exécution
Eclairage public par l'installation de cinq (05) lampadaires solaires au Marché Central de Nkolmetet	ABC SARL BP: 14953 Yaoundé	6 999 975	6.964.976	02mois

L'Entreprise **ABC SARL**, est retenue pour l'exécution des travaux d'éclairage public par l'installation de cinq (05) lampadaires solaires au Marché Central de Nkolmetet, dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre. Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour établissement de sa lettre de commande.

NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE BOKITO**ADDITIF N°03/A/C/BOK/SG/M/2022 RELATIF À LA DC N°02 BIS/ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 :**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Financement
	Au lieu de ... Les prestations objet du présent Avis de Consultation Ouverte, d'un montant TTC de vingt-quatre millions (24 000 000) Francs CFA sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE – Exercice 2022. Imputation N°.....
	Lire plutot Les prestations objet du présent Avis de Consultation Ouverte, d'un montant TTC de dix millions (10.000.000) francs CFA sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE.
2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....

*BOKITO le 3 Juin 2022**Le MAIRE***AMATAGANA Zachée**

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

INVITATION À SOUMISSIONNER DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00032/AOIR/MINHDU/C2D-CR/CIPM-MINHDU/CCCM-TR/2022 DU 31 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES ».

FINANCEMENT
 CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (ci-après nommé "le Client") a reçu une subvention du 3ème Contrat de Désendettement et Développement entre la République de France et la République du Cameroun pour couvrir le coût du Programme C2D - Urbain « Capitales Régionales 2 », et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel le présent dossier de consultation est émis.

2. Consistance des prestations

Donnant suite au communiqué n° 0029/C/MINHDU/SG/C2D-CR/ACR2 du 07 Mars 2022 ci-joint portant publication du résultat de P avis de préqualification n°00032/APQ/MINHDU/SG/C2D- CR/CCS/ADCR2/2021 du 21 juin 2021 pour les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de voirie et de drainage dans les villes de Bamenda et Maroua dans le cadre du programme C2D - Urbain « Capitales Régionales ». Lot 2-maroua, vous êtes invité à :

- Prendre part à la réunion préparatoire au dépôt des offres prévue le **21 Juin 2022 à 10 heures précises** dans la salle de réunion de la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain « Capitales Régionales », sis derrière la DGSN à Nlongkak,
- Présenter votre offre pour lesdits travaux.

3. Participation et origine

Entreprise	Adresse
Groupement RAZEL CAMEROUN / RAZEL BEC/SOTCOCOG	637 rue de l'Independence immeubles Stamatiades 11306 Yaoundé - Cameroun. Tel: +33 (237) 22 22 203 06/33 22 22 203 08. fcastelevn@ r
Groupement Société EBM / AFCORP -TCHAD SA	Cite Olympique Bloc 11 1ere étage 1003 Tunis BP : B.P N068 Borj louzir 2037 Ariana Tunisie Tel: (+216) 71 695 550 contact@ebm.com.tn

4. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du développement urbain (Service face de la poste Centrale) et aux heures ouvrables ; dès réception de la lettre de l'invitation sur présentation de la quittance de FCFA au Trésor Public.

5. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français et/ou en anglais, et remises en sept (07) exemplaires papiers dont l'original, six (06) copies interne de passation des Marchés du MINH DU au plus tard le **28 Juillet 2022 à 13 heures précises** et sous enveloppe cachetée.



6. Cautionnement Provisoire

Les Soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de 327 000 000 FCFA établie par une banque de premier rang des finances et dont, la liste figure dans la Section IV du DAO (Formulaires de Soumission). La caution devra être valable pendant toute la durée de la passation des marchés.

7. Ouverture des Plis

Les Offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des offres à la Commission interne de passation des Marchés du MINHDU.

8. Critères d'évaluation

Les manquements ci-après constituent des critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

9. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme aux critères d'évaluation et de qualification).

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les Soumissionnaires peuvent obtenir les informations supplémentaires et examiner les Documents physiques d'Appel d'Offres :

- Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du développement urbain (Service de Marchés) sis au 9ème étage de la DGSN à Nlongkak, Yaoundé ;
- Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain « Capitales Régionales », sis derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé ;

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°04928/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 07/06/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°15/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 7 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07/06/2022...POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE BÂTIMENT DE L'ABRI POUR OBVANS AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
24411000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le bâtiment de l'abri pour OBVANS au Centre de Production de la CRTV à Mballa II pour le compte de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation concernent l'acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le bâtiment de l'abri pour OBVANS au Centre de Production de la CRTV à Mballa II.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 50 000 000 (cinquante millions)** francs Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV, exercice 2022, **Imputation 24411000.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA (cinquante mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le ...**07/07/2022.....à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 015/AONO/CRTV/CIPM/2022 du ...07/06/2022.

Pour l'acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le bâtiment de l'abri pour OBVANS au Centre de Production de la CRTV à Mballa II, en procédure d'urgence

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 (un million) F CFA**, établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le ...**07/07/2022...à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Note technique inférieure à 80% ;
4. Non-respect de 90% des spécifications techniques ;
5. Absence ou non-conformité de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
6. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
7. Absence de prospectus au fiche technique des fournitures proposées en couleur dans toutes les copies.

2 Critères Essentiels

Les offres techniques seront évaluées de manière binaire (oui/ non) avec un minimum acceptable d'au moins 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- 1. La présentation générale de l'offre ;
- 2. Les références professionnelles du soumissionnaire au moins quatre (04) dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années avec documents justificatifs (copie des première et dernière pages des contrats signés et enregistrés et PV attestant de la bonne exécution des prestations);
- 3. Les preuves d'acceptations des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Descriptif de la Fourniture paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page) ;
- 4. Délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours ;
- 5. Service après-vente;
- 6. La capacité financière d'un montant minimum de vingt millions établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO ;
- 7. Attestation de visite signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer la Lettre-commande au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 9 Juin 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**ADDITIF N°1 A LA DEMANDE DE COTATION N° 00003/DC/MINDCAF/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR
L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINDCAF**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les dispositions de la Demande de Cotation n° 00003/DC/MINDCAF/CIPM/2022 du 19 mai 2022 pour l'acquisition du Mobilier de Bureau dans les Services Centraux du MINDCAF sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture du mobilier de bureau dans les services centraux selon les précisions apportées dans le tableau ci-après :

N°	References Mercuriales	Designation	Unité	Quantité
1	04-007-180458	Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C	u	12
2	04-007-180216	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP	u	90
3	04-007-180094	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151	u	40
4	04-007-180100	Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528	u	75
5	17-001-180102	Split LG liaison 2.5 CV	u	20
6	08-003-180058	Téléviseur écran plat LED numérique SAMSUNG 32 pouces	u	15

1. Liste des fournitures et calendrier de livraison

Article N°	Description des fournitures	Qté
1	Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C	12
2	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP	90
3	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151	40
4	Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528	75
5		

Split LG liaison 2.5 CV

6	Téléviseur écran plat LED numérique SAMSUNG 32 pouces	15
---	---	----

2. Spécifications techniques détaillées

N°	Désignation des fournitures et spécifications
1	Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C
2	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP
3	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151
4	Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528
5	Split LG liaison 2.5 CV
6	Téléviseur écran plat LED numérique SAMSUNG 32 pouces

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

Prix N°	Libellé ou désignation Prix unitaire en toutes lettres hors T.V.A	Unité	Prix unitaire en chiffre HTVA
01	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C à _____	u	
02	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP, à _____	u	
03	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151, à _____	u	
04	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'une Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528 à _____	u	
05	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Split LG liaison 2.5 CV à _____	u	
06	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Téléviseur écran plat LED numérique SAMSUNG 32 pouces à _____	u	

DETAIL QUANTITIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C	u	12		
2	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP	u	90		
3	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151	u	40		

4	Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528	u	75		
5	Split LG liaison 2.5 CV	u	20		
6	Téléviseur écran plat LED numérique SAMSUNG 32 pouces	u	15		
MONTANT HT (FCFA)					
TVA (19, 25%)					
MONTANT IR (2, 2% ou 5, 5%)					
NET A MANDATER					
MONTANT TTC (FCFA)					

7. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **10 Juin 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 00003/DC/MINDCAF/CIPM/2022 du 19 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINDCAF
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **10 Juin 2022 à 13 heures** et s'effectuera par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF dans la salle de conférences du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°235.

Lire :

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture du mobilier de bureau dans les services centraux selon les précisions apportées dans le tableau ci-après :

N°	References Mercuriales	Designation	Unité	Quantités
1	04-007-180458	Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C	u	10
2	04-007-180216	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP	u	80
3	04-007-180094	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151	u	30
4	04-007-180100	Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528	u	70
5	17-001-180102	Split liaison 2.5 CV	u	17
6	08-003-180058	Téléviseur écran plat LED numérique 32 pouces	u	15

1. Liste des fournitures et calendrier de livraison

Article N°	Description des fournitures	Qté
1	Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C	10
2	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP	80
3	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151	30
4	Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528	70
5	Split liaison 2.5 CV	17
6	Téléviseur écran plat LED numérique 32 pouces	15

2. Spécifications techniques détaillées

N°	Désignation des fournitures et spécifications
1	Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C
2	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP
3	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151
4	Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528
5	Split liaison 2.5 CV
6	Téléviseur écran plat LED numérique 32 pouces

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

Prix N°	Libellé ou désignation Prix unitaire en toutes lettres hors T.V.A	Unité	Prix unitaire en chiffre HTVA
01	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C à _____	u	
02	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP, à _____	u	
03	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151, à _____	u	
04	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'une Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528 à _____	u	

05	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Split liaison 2.5 CV à _____	u	
06	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture d'un Téléviseur écran plat LED numérique 32 pouces à _____	u	

DETAIL QUANTITIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	Fauteuil de bureau 100% cuir noir /marron 1C	u	10		
2	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron foncé réf : 1C 2ACXP	u	80		
3	Fauteuil de bureau en simili cuir noir/marron 1C réf : MLN-611151	u	30		
4	Chaise visiteur en PU et en cuir noir/ marron +accoudoir PVC réf : 83528	u	70		
5	Split liaison 2.5 CV	u	17		
6	Téléviseur écran plat LED numérique 32 pouces	u	15		
MONTANT HT (FCFA)					
TVA (19, 25%)					
MONTANT IR (2, 2% ou 5, 5%)					
NET A MANDATER					
MONTANT TTC (FCFA)					

YAOUNDE le 9 Juin 2022

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

7. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **15 Juin 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 00003/DC/MINDCAF/CIPM/2022 du 19 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINDCAF
 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **15 Juin 2022 à 13 heures** et s'effectuera par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF dans la salle de conférences du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°235.

Le reste sans changement

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG-BASSONG DANS LA COMMUNE DE
NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de NGOG-MAPUBI, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique de NGOG-BASSONG dans la commune de NGOG-MAPUBI, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Allotissement

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
NGOG-MAPUBI	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	01	ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG-BASSONG	16 500 000 (Seize millions cinq cents mille) F CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEDUB** de la République du Cameroun, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie DE NGOG-MAPUBI, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie DE NGOG-MAPUBI (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par la **Recette Municipale de NGOG-MAPUBI**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
NGOG-MAPUBI	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	01	ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG-BASSONG	(30 000) Trente mille francs CFA

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de NGOG-MAPUBI au plus tard le **06 Juillet 2022 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°006/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022

POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG-BASSONG DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
NGOG-MAPUBI	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	01	ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG-BASSONG	Trois (03) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
NGOG-MAPUBI	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	01	ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG-BASSONG	330.000 (Trois cents trente mille) francs CFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **06 Juillet 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de NGOG-MAPUBI

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de NGOG-MAPUBI.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE NSEM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux **de construction des équipements d'éclairage public par énergie solaire photovoltaïque dans l'espace urbain de la commune de Ngog-Mapubi**, arrondissement de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kelle, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Fourniture et pose des équipements d'éclairage public par énergie solaire photovoltaïque

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront exécutés en un seul lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement Public de l'exercice 2022.

Autorisation de dépense : **IX02472** Imputation : **56 27 10002 641164 524112 821**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI sis à la Mairie de NGOG-MAPUBI.

Le DAO comprend les pièces suivantes :

Pièce n° 1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Pièce n° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Pièce n° 4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Pièce n° 5 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Pièce n° 6 : Bordereau des prix unitaires (BPU)

Pièce n° 7 : Détail quantitatif et estimatif (DQE)

Pièce n° 8 : Cadre du sous-détail des prix

Pièce n° 9 : Modèle de marché

Pièce n° 10 : Formulaire et modèles à utiliser

Pièce n° 11 : Études préalables

Pièce n° 12 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics

Pièce n° 12 : Liste des laboratoires géotechniques agréés par le MINTP

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Secrétariat du Maire de NGOG-MAPUBI sis à la Mairie de NGOG-MAPUBI sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de NGOG-MAPUBI d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **25 000 F (cent mille francs) CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI sis à Mairie de NGOG-MAPUBI au plus tard le **06 Juillet 2022 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIP 2022

IMPUTATION : 56 27 10002 641164 524112 821

AUTORISATION DE DEPENSE : IX02472

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 06 Juillet 2022 à partir de 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOG-MAPUBI, sise à la salle de réunion de la Mairie de NGOG-MAPUBI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références ;
- B - Personnel d'encadrement ;
- C – Matériel ;
- D- Surface financière ;
- E- Proposition technique ;

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI (Mairie de NGOG-MAPUBI), Maître d'ouvrage.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI, Autorité contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 9 Juin 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LA FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES EN SIX (06) LOTS A LA CRTV EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
24510000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet pour l'acquisition de neuf (09) véhicules en six (06) lots.

2. Consistance des prestations

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de neuf (09) véhicules en six (06) lots à la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de de **FCFA TTC 330 000 000** (trois cent trente millions). Répartit comme suit :

- Lot 1 : 35 000 000(trente-cinq millions) de F CFA TTC ;
- Lot 2 : 80 000 000(quatre-vingt millions) de F CFA TTC;
- Lot 3 : 60 000 000 (soixante millions) de F CFA TTC ;
- Lot 4 : 17 000 000 (dix-sept millions) de F CFA TTC ;
- Lot 5 : 78 000 000 (soixante-dix-huit millions) de F CFA TTC ;
- Lot 6 : 60 000 000 (soixante millions) de F CFA TTC ;

4. Allotissement

Ledit projet est subdivisé en six lots :

- **Lot 1** : acquisition d'un véhicule de type pick up, double cabine à la CRTV ;
- **Lot 2** : acquisition de deux minibus climatisés, de 16 places assises à la CRTV ;
- **Lot 3**: acquisition d'un bus de 30 places assises à la CRTV ;
- **Lot 4** : acquisition d'un véhicule mini SUV à la CRTV;
- **Lot 5** : acquisition de trois véhicules SUV à la CRTV;
- **Lot 6** : acquisition d'un véhicule de type station wagon, à la CRTV.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTVde l'exercice 2022 à travers la **ligne d'imputation N° 24510000**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.



8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 150 000 (cent cinquante francs CFA)**, représentant les frais d'achat du dossier au «compte spécial CAS-ARMP» n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **...07/07/2022...à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :
Appel d'Offres National Ouvert N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 du ...07/06/2022
Pour la fourniture de neuf (09) véhicules à la CRTV en six (06) lots, Exercice 2022 en procédure d'urgence
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison des véhicules est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires pour chacun des lots, à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les montants desdites cautions par lot sont :

Lot 1 : FCFA 700 000 (sept cent mille);
Lot 2 : FCFA 1 600 000 (un million six cent mille) ;
Lot 3 : FCFA 1 200 000 (un million deux cent mille) ;
Lot 4 : FCFA 340 000 (trois cent quarante mille) ;
Lot 5 : FCFA 1 560 000 (un million cinq cent soixante mille) ;
Lot 6 : FCFA 1 200 000 (un million deux cent mille).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en Originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente Conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou non-conformité de la caution de soumission conformément aux points 101, 120 et 103 de la circulaire sur l'application du code des Marchés publics, délivrée par une institution financière de premier ordre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le ...07/07/2022..à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux, sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de Mballa II.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment:

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence ou non-conformité de caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou l'agrément du fabricant délivré par un concessionnaire automobile ;
- Absence d'un prospectus en couleur dans toutes les copies et fiches techniques détaillés du fabricant pour chaque fourniture ;
- Absence d'un système alarme antivol dans les caractéristiques majeures de chaque lot ;
- Absence du certificat homologation de la puissance administrative ou du Procès-Verbal de validation du prototype délivré par le Ministère des Transports ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures pour chaque lot ;
- Note technique inférieure à 80%.

Caractéristiques techniques majeures par Lot

Les valeurs définies pour les caractéristiques majeures doivent être les valeurs minimales, ainsi un soumissionnaire peut proposer plus.

Lot N°1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP DOUBLE CABINE A LA CRTV

Caractéristiques techniques majeures :

- puissance administrative \geq 09 CV
- cylindrée \geq 2986 cm³
- Garde au sol \geq 310 mm
- Système alarme antivol.

Lot N°2 : ACQUISITION DE 02 MINIBUS CLIMATISES A LA CRTV.

Caractéristiques techniques majeures :

- puissance administrative \geq 09 CV
- cylindrée \geq 2986 cm³
- Garde au sol \geq 185 mm
- Système alarme antivol.

Lot N°3 : ACQUISITION D'UN BUS DE 30 PLACES A LA CRTV.

Caractéristiques techniques majeures :

- puissance administrative \geq 11 CV
- cylindrée \geq 3935 cm³
- Garde au sol \geq 185 mm
- Système alarme antivol.

Lot N° 4: ACQUISITION D'UN VEHICULE MINI SUV A LA CRTV

Caractéristiques techniques majeures :

- Puissance administrative \geq 06 CV ;
- Cylindrée \geq 999 cm³ ;
- Garde au sol 180 mm ;
- Système alarme antivol.

Lot N°5 : ACQUISITION DE 03 VEHICULES SUV A LA CRTV.

Caractéristiques techniques majeures :

- puissance administrative \geq 08 CV ;
- cylindrée \geq 1496 cm³
- Garde au sol \geq 220 mm ;
- Système alarme antivol.

Lot N°6 : ACQUISITION D'UN VEHICULE 4x4 STATION WAGON A LA CRTV

Caractéristiques techniques majeures :

- puissance Administrative \geq 11 CV ;
- moteur Diesel avec soupapes en tête ;
- cylindrée \geq 2755 cm³ ;
- Garde au sol \geq 215mm ;
- Système alarme antivol.

2 Critères essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire « OUI/NON » avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- La présentation générale des offres (sommaire, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Les caractéristiques techniques mineures des véhicules ;
- Références professionnelles du prestataire pendant les cinq dernières années (au moins deux références



similaires), avec documents justificatifs : joindre copie de première et dernière pages des contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations) ;
- La capacité financière pour chaque lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO ;

Les montants minima sont répartis comme suit :

- Lot 1 : 15 000 000 (quinze millions) de F CFA TTC ;
- Lot 2 : 40 000 000 (quarante millions) de F CFA TTC ;
- Lot 3 : 30 000 000 (trente millions) de F CFA TTC ;
- Lot 4 : 7 000 000 (sept millions) de F CFA TTC ;
- Lot 5 : 30 000 000 (trente millions) de F CFA TTC ;
- Lot 6 : 25 000 000 (vingt-cinq millions) de F CFA TTC ;

- Délai de livraison inférieur ou égal à quatre-vingt-dix (90) jours ;

15. Attribution
- Le service après-vente : assistance technique et disponibilité des pièces de rechange pendant une période de dix ans ;

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le marché, au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, Descriptif de la Fourniture par page à chaque page, date, signé et cacheté à la dernière page).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 7 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA BOUTIQUE DES SOUVENIRS DE L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'IRIC communique :

Les prestations objet de la consultation de demande de cotation suscitée ont été attribuées à l'entreprise **CONSC**.
Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la section des projets de l'IRIC pour la mise au point de son contrat.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le DIRECTEUR

URBAIN NDONGO Daniel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04743/22/22/DG/DAG/DAMP/SMIP/AA DU 01/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°11/22/DCO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'ACIERS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Demande de Cotation N°11/22/DCO/SDCC/CIPM du 26/04/2022 pour la fourniture d'un lot d'aciers pour l'atelier mécanique de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°060/22/SDCC/CIPM du 19 mai 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société ci après est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	52 696 001	90 Jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE FOUMBAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-AÏ/2022 DU 03 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES DIX (10) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES ET MATERNELLES SUIVANTES : EP DE MBOUOGOM DE KOUPA MATAPIT ; EP DE NJIKWET DE KOUPA MATAPIT ; EP DE NIIMELEN ; EP DE MAGNABON ; EP DE FONTAIN II ; EP DE KOUNDOUM-MANFU ; EP DE KOUFPAPCHE ; EP DE MACHIMBAIN ; EP DE MARROM ET EM DE NJILOUM DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST, (UN LOT)'

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du FEICOM, le Maire de la Commune de Fouban, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DIX (10) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES ET MATERNELLES SUIVANTES: EP DE MBOUOGOM DE KOUPA MATAPIT; EP DE NJIKWET DE KOUPA MATAPIT ; EP DE NJIMELEN ; EP DE MAGNABON ; EP DE FONTAIN II; EP DE KOUNDOUM-MANFU; EP DE KOUFPAPCHE ; EP DE MACHIMBAIN ; EP DE MARROM ET EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, Département du Noun, Région de l'Ouest, (un lot).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur ^EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DIX (10) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES ET MATERNELLES SUIVANTES: EP DE MBOUOGOM DE KOUPA MATAPIT; EP DE NJIKWET DE KOUPA MATAPIT ; EP DE NJIMELEN ; EP DE MAGNABON ; EP DE FONTAIN II ; EP DE KOUNDOUM-MANFU ; EP DE KOUFPAPCHE ; EP DE MACHIMBAIN ; EP DE MARROM ET EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN et comprennent:

- Fabrication et installation d'un panneau de chantier ;
- Etudes géophysiques ;
- Foration ;
- Equipement - Développement - Essai de débit - Analyse de Veau ;
- Superstructure ;
- Système d'exhaure ;
- Labélisation ;
- Construction d'une clôture autour du forage ;
- Mise sur pied d'un comité de gestion ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à Tissue des études préalables de ce lot est de 200 000 000 (deux cent million) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

La présente lettre d'invitation est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte ci-après:

N° BET
1 - ETS FINA ET FRERES

ADRESSES
BP.11834 YDE



- 2 - ETS SAHEL AUTONOMIE GROUPE. BP. 112 MARQUA
- 3 - GROUPEMENT SOCIETE MBETTA HINSSOU/ETS SANAVAYA. BP. 125. YAGOUA

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offre sont financés par le FEICOM exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Foumban, tél : 697 97 18 25

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service de la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Foumban ou du service Technique de ladite Commune, tél : 697 97 18 25, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de 200 000 (deux cent mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Foumban

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service Technique de la Commune de Foumban, tél : 697 97 18 25, au plus tard le **14 JUIN 2022 à 11 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE
N° 001BIS/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-AI/2022 DU 03 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES DIX (10) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES ET
MATERNELLES SUIVANTES: EP DE MBOUOGOM DE KOUPA MATAPIT; EP DE NJIKWET DE KOUPA MATAPIT ;
EP DE NJIMELEN ; EP DE MAGNABON ; EP DE FONTAIN II; EP DE KOUNDOUM-MANFU ; EP DE KOUFPAPCHE ;
EP DE MACHIMBAIN; EP DE MARROM ET EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN,
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST, (UN LOT)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de 4 000 000 (quatre million) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises en cours de validité devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14 JUIN 2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foumban siégeant dans la salle N°02 du 2ème étage de la Mairie de Foumban.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

Critères éliminatoires :

- a. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
- h. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- c. Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent la séance de dépouillement ;
- d. Avoir un marché abandonné au cours des trois dernières années ;
- e. Absence de caution de soumission ;
- f. Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- g. Certification des documents préalablement certifiés ;
- h. Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité
- i. La non-conformité du modèle de soumission;
- j. Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- k. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- l. Absence de l'attestation de visite de site sur l'honneur avec rapport et photos;

2 Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Situation financière (2 oui)
 - Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme ;
 - Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.
- b) Références de l'entreprise (5 oui)

POUR LA SUITE VOIR DOCUMENT EN PIECE JOINTEA

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire techniquement qualifié dont l'offre aura été évaluée la moins-disant sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Fomban des publications du présent avis.

FOUMBAN le 23 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

TAPON MAMA

COMMUNE D'EDEA 2EME

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CAEDII/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU VILLAGE POUTLOLOMA EN ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA II, (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II**, Autorité Contractante, lance **en procédure d'urgence** pour le compte de la **Commune d'Arrondissement d'Edéa II** une **Demande de Cotation** pour **les Travaux d'électrification du village Poutloloma en énergie solaire dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la Commune d'Arrondissement d'EDEA2, Exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la **Mairie d'EDEA2.**

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 et 15h30 à la Mairie d'EDEA2, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception à la **Mairie d'EDEA2, au plus tard le 06 Juillet 2022 à 11h00 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

**LES Travaux d'électrification du village Poutloloma en énergie solaire dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa II,
Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
(En procédure d'urgence)
« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Délai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Conformité des offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **06 Juillet 2022 à 12h00 précises, heure locale, dans la salle des réunions de la Mairie d'Edéa II** en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

11. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

i. Critères éliminatoires

? Prestataires non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

? Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire quantifié
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

ii. Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- a. Références de l'entreprise ;
- b. Moyens matériels permanents ou mobilisables ;
- c. Qualification du personnel du chantier ;
- d. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ;
- e. Capacité d'autofinancement.

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à Commune d'Arrondissement d'EDEA2, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Yassa, 3^{ème} étage immeuble délégation régionale du MINMARP, Téléphone : 233 247 74 68 / 699 433 439

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

EDEA le 8 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N° 003/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 002 AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU 20/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AYENE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 16.500.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE :**

Par décision N°003/DM/C.NKMT/SG/22 du 03 Juin 2022 le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avant rabais de 0% en FCFA	Montant TTC après rabais de 0% en FCFA	Délai d'exécution
Construction d'un(01)bloc de deux(02) salles de classe à l'EP d'AYENE dans la Commune de Nkolmetet	SAMARY&CIE SARL BP: 11497 Yaoundé	16.278.343	16.278.343	03 mois

L'Entreprise **SAMARY&CIE SARL**, est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique d'AYENE dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre. Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour établissement de sa lettre de commande.

NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE D'EDEA 2EME

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE MALIMBA FARM, MALIMBA URBAIN, MALIMBA GARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 40 641405 524412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Autorité Contractante, lance pour le compte du BIP de l'Exercice 2022, une Demande de Cotation pour l'équipement des Centres de Santé Intégrés (CSI) de MALIMBA FARM, MALIMBA URBAIN, MALIMBA GARE dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **24 000 000 (Vingt-quatre millions) FCFA**

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en un (01) seul lot.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité, ayant une capacité financière leur permettant de livrer le matériel de santé aux CSI dans les délais.

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2022 du MINSANTE., N° d'imputation **56 40 641405 524412, N° Autorisation de dépense : IX05884**

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au Service Administratif de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **35 000 FCFA (Trente-cinq mille FCFA)** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

7. Acquisition du Dossier

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée Service Administratif de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II au plus tard **le 06 Juillet 2022 à 11 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 Juin 2022
POUR l'équipement des Centres de Santé Intégrés (CSI) de MALIMBA FARM, MAILIMBA URBAIN, MALIMBA GARE dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs. Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de signature de l'avis d'appel d'offres et en cours de validité à l'ouverture des Offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture du matériel.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, d'un montant fixé à **480 000 (Quatre cent quatre-vingt mille) FCFA** et d'une durée de validité de 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture, pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs. Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de signature de l'avis d'appel d'offres et en cours de validité à l'ouverture des Offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **06 Juillet 2022 à 12 heures**, heure locale, à la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II par la Commission interne de passation des Marchés de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- D'une Fausse déclaration ou d'une pièce administrative falsifiée
- De l'Absence d'un des volumes de l'offre,
- D'un prix unitaire quantifié dans le BPU,

De l'Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 H après l'ouverture des offres

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée la moins disante. Compte tenu de la qualité, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service Administratif de Passation des Marchés de la Mairie d'Edéa II.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

Additif à la demande de consultation :

Le Maire de la commune d'Arrondissement d'Edéa II se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de consultation.

EDEA le 8 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE DE NKOLMETET

DECISION MUNICIPALE N°006 /22/DM/C.NKLM/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DEUX(02) SITES MARECAGEUX AU CENTRE-VILLE DE NKOLMETET PHASE II, DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 60.000.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N02018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur **SONGA Pierre René** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCGA) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté conjoint MINMAP/MINFI N000000226 du 06 Août 2013 fixant les montants des Indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés Publics, des Présidents Membres et Rapporteurs des Sous-Commissions d'analyse des offres ;

Vu l'Arrêté N° 000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la Décision N°00095/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 19 Février 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu la Décision N°24/21/DM/C.NKMT/SG du 02 Septembre 2021 constatant la composition de la Commission Interne de

Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Procès-verbal du 11 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Ets **STE LA BELLE BRIQUE, B.P 30342 Yaoundé** est retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0 % en FCFA	Montant TTC après rabais de 0 % en FCFA	Délai d'exécution
Aménagement de deux(02)sites marécageux au Centre-Ville de Nkolmetet phase II	STE LA BELLE BRIQUE SARL BP: 30342 Yaoundé Tél: 6 96 53 20 23	59.789.629	59.789.629	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. *NKOLMETET le 3 Juin 2022*

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°16/22/DCO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE CLIMATISEURS AVEC FREON R410A POUR L'ÉQUIPEMENT DES BUREAUX DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un (01) lot de climatiseurs avec fréon R410A pour l'équipement des bureaux de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un (01) lot de climatiseurs avec fréon R410A pour l'équipement des bureaux de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **40 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **30 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 23/06/2022 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°16/22/DCO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE CLIMATISEURS AVEC FREON R410A POUR L'EQUIPEMENT DES BUREAUX DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

La fourniture objet de la Demande de cotation devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **60** jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 23/06/2022 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°16/22/DCO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE CLIMATISEURS AVEC FREON R410A POUR L'EQUIPEMENT DES BUREAUX DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 23/06/2022 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsisée à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**AVIS PE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE PE COTATION N°009/DC/GOUVERNEUR/CRPIV1-NO/2022
DU 07/06/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAUX DE LA DELEGATION REGIONALE
DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU NORD,
EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
563916701441515524118911

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2022 du Ministère des Petites et des Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (WIINPMEESA), le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional des PMEESA une Demande de Cotation ayant pour objet l'équipement en mobiliers de bureau de la Délégation Régionale des Petites et des Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat du Nord à Garoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent avis comprennent l'achat, le transport et la livraison des mobiliers de bureau de la Délégation Régionale des Petites et des Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat du Nord à Garoua.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de dix millions quatre cent quatre-vingt-deux mille (10 482 000 FCFA) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises des droits Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 39 167 01 441515 524118 911.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au niveau des Services du Gouverneur de la Région du Nord dès Publication de l'avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au niveau des services du Gouverneur de la Région dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au niveau de la trésorerie des finances du Nord.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le 30/06/2022 à 09 heures précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS DE CONSULTATION POWR UNE DEMANDE DE COTATION ,
N°009/DC/ GOUVERNEUR/CRPVI-NO/2022 DU 07/06/2022
POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU DE LA DELEGATION REGIONALE DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU
NORD
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la DC, d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 30/06/2022 à partir de 10 heures dans la salle de La Commission Régionale de Passation des Marchés du Nord.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70 % ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7-Absence de la caution de soumission.

14.2-Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1- Référence de l'entreprise : 02 oui/non
- 2- Caractéristiques techniques des fournitures ; 01 oui/non
- 3- Preuve d'acceptation des conditions du contrat ; 02 oui/non
- 4- Proposition technique (planning de livraison) : 01 oui/non
- 5- Disponibilité du service après-vente : 01 oui/non
- 6- Présentation générale de l'offre : 01 oui/non
- 7- Surface financière : 02 oui/non

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, soit 07 oui sur les 10 possibles.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée le moins disant après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord

GAROUA le 7 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNE DE NGWEI

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001BIS/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 19/05/2022 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINEUR MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKONDO, DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : COMMUNE DE NGWEI / PNDP III (IDA) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 40JOURS

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence. est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : Hydraulique.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

2. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGWEI, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune NGWEI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations. peut-être retiré gratuitement à la Mairie de NGWEI (Secrétariat Général de la Mairie de NGWEI), à partir du 20/05/2022 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis

4. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de NGWEI, Autorité Contractante, et sera déposé à la Mairie de NGWEI (Secrétariat Général de la Commune de NGWEI).

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N° 01BIS/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 19/05/2022
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINEUR
MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKONDO, DANS LA COMMUNE DE NGWEI,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 17/06/2022, à 11 heures
--	-----------------------------------

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGWEI, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 17/06/2022, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Hotel de ville de Makondo

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de La Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

6. Renseignements Complémentaires

le Maire de la Commune de NGWEI

(AUTORITE CONTRACTANTE)

A

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	GOPHER SERVICE	Douala	13079	696 525 972
2	ETS C et N SERVICE	Yaoundé		699 585 734
3	GEOMETRIE SARL	Douala		
4				

Objet: Invitation à soumissionner

Nom du Projet de Travaux	Travaux de construction d'un forage positif équipé de pompe électrique et d'un cubitainer mo en béton armé au Motel de Makondo, dans la Commune de Ngwei, Departement de la Sanaga du Littoral
Localisation	Ngwei-Makondo
Numéro du Projet	DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU18/04/2022
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	40 Jours

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de NGWEI a obtenu un financement et envisage l'exécution des **Travaux de construction d'un forage positif équipé de pompe électrique et**

d'un cubitainer monté sur structure en béton armé au Motel de Makondo, dans la Commune de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Commune de NGWEI. Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Commune de NGWEI ou au PNDP Littoral à partir du **20/05/2022**, pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00** et **15 heures 30mm**.

Veillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **17/06/2022** à **11 heures précises** au Secrétariat Général de la Mairie de NGWEI.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

NGWEI le 19 Mai 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU PAVILLON MERE ET ENFANTS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NDOBIAN DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Ndobian lance une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical du pavillon mère et enfants du Centre Médical d'Arrondissement de Ndobian dans la Commune de Ndobian.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **10 247 058 (Dix millions deux cent quarante sept mille cinquante huit) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel médical.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Ndobian.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Ndobian dès publication du présent Avis contre présentation de l'original d'une quittance correspondant au versement d'une somme non remboursable de

Vingt cinq mille (25 000) FCFA à la Recette Municipale de Ndobian.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de Ndobian sous pli fermé au plus tard le **30/6/2022 à 10 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**« N°001/DC/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU PAVILLON MERE ET ENFANTS DU CENTRE MEDICAL
D'ARRONDISSEMENT DE NDOBIAN
DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30/06/2022 à 11 heures** précises dans la salle des actes de la Mairie de Ndobian, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

Critère éliminatoire

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Dossier administratif incomplet
- Note d'évaluation inférieure à 7/10
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

13. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Ndobian.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 9 Juin 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DIKOME-BALUE

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE N°009/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 27/05/2022 FOR THE PURCHASE OF A COMMUNITY TOYOTA HILUX (4 X 4 PICK-UP) FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2022 FINANCING; PIB 2022

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641913 524311 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget, the Mayor of Dikome Balue Council on behalf of the Minister of Decentralization and Local Development hereby launches an Open National Invitation to Tender by emergency procedure **FOR THE FOR THE PURCHASE OF A COMMUNITY TOYOTA HILUX (4 X 4 PICK-UP)**

2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **28 000 000 FRs**.

4. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfil the requirements of this invitation to tender.

5. Financing

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the Public Investment Budget of the 2021. financial year budgetary head: 56 27 100 02 641913 524311 821

6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Mayor, of Dikome Balue Council as soon as this notice is published.

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council, as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of 40.000 FCFA, payable at the Dikome Balue Council Treasury.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the secretariat of the Mayor of Dikome Council not later than **22/06/2022 at 10am** and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender N°009/ONIT/DBC/DBC-ITB/2022 of 27/05/2022
The work is FOR THE PURCHASE OF A COMMUNITY TOYOTA HILUX (4 X 4 PICK-UP)
To be opened only during the Bid - opening session

9. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner or Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is three (03) months.

10. Bid bond

Each bidder must include in these administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose List is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 560 000 CFAF and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

11. Admissibility of bids

Under pain of being rejected, only originals or certified true copies from the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers, etc.) of the documents required must imperatively be produced in accordance with the special conditions of the Invitation to tender. They must not be older than three (03) months.

Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by an approved bank by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the Tender File documents shall lead to outright rejection of the bid without appeal.

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the **22/06/2022 at 11 am** local time by the Tenders Board of the Contracting Authority in the Conference Hall of Dikome Balue Council. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

13. Evaluation criteria

Main Eliminary Criteria

A bid shall be rejected if:

- It lacks bid bond;
- The technical score is less than the minimum required;
- It has any fake or forged document;
- It lacks any unit price;
- It carries any false information.
- It does not respect the model documents
- The bidder has antecedents of abandoned, or uncompleted projects.

Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

- Access to credit or other financial sources (13 million francs at least) **Yes/No**
- References of similar jobs; **Yes/No**
- Availability of material and essential equipment **Yes/No**
- Experience of supervisory staff **Yes/No**
- Methodology **Yes/No**
- Turnover as in business license above equal to 13 million francs CFA; **Yes/No**
- Qualified personnel relevant to the job. **Yes/No**

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

14. Award

The Contracting Authority shall award the contract to the bidder whose bid was judged essentially in conformity with the Tender File and who has the required technical and financial capacities to execute the contract satisfactorily and whose bid was evaluated as the lowest by including, where necessary, proposed rebates.

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm. Tel: 672 482 202

BUEA le 27 Mai 2022

Le MAIRE

NEBARE MOTUBA Victor

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGOG MAPUBI/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, PROGRAMME ANNUEL 2022.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la commune NGOG MAPUBI.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

PASSE I

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;

PASSE II

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant les itinéraires ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget	Délai (mois)
				Provisionnel TTC	
– Lim DIBANG-BOUMNYEBEL-LIM MATOMB	NGOG MAPUBI	N3	16	20 000 000	12
Lim ESEKA – BOUMNYEBEL – NGOG MAPUBI	NGOG MAPUBI	R0103	15		(Douze)
TOTAL			31		

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2022. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : vingt millions (20 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de NGOG MAPUBI, situé au centre de NGOG MAPUBI.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de NGOG MAPUBI, situé au centre de NGOG MAPUBI, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de (Vingt-cinq milles) **25 000** Francs CFA. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir à la Mairie de Ngog-Mapubi au plus tard le **06 Juillet 2022 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°005/AONO/C.NGOG MAPUBI/ CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022,

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, PROGRAMME ANNUEL 2022.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

Montant de la caution en FCFA
400 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies c

Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **06 Juillet 2022 dès 13 heures précises**, dans la salle de réunion de la Commission Interne de la Commune de Ngog-Mapubi.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée et munie d'un dossier.

13. Critères d'évaluation

1- : Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à

c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

e) Offre Technique incomplète pour absence de:

- L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
- Le sous-détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques.

2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **trois (03)** critères ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **cinq (05)** critères ;

c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment le Service des Marchés de la Commune de Ngog-Mapubi.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AU NUMÉRO 0020 22 22 00 09 »

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

COMMUNIQUE N°006/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2022/020 DU 08 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 PORTANT SUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATERIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, PERIODE DU 1ER AOUT 2022 AU 31 JUILLET 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières communique :

La compagnie d'assurances ZENITHE INSURANCE S.A, BP. 13581 Yaoundé, Tél. 222 200 830/694 31 11 45, est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'objet cité en sus selon les modalités suivantes :

Montant Toutes Taxes Comprises en francs CFA : 6 317 663 (Six Millions Trois Cent Dix-Sept Mille Six Cent Soixante-Trois) ;

Délai de livraison : une (01) semaine ;

Période de couverture : Douze (12) mois.

Le soumissionnaire retenu doit se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essono face BEAC, dans un délai de sept (07) jours pour souscrire sa Lettre-Commande. Passé ce délai, le Directeur Général de l'IRGM se réserve le droit d'annuler ladite Lettre-Commande.

Les entreprises non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, à l'exception des exemplaires destinés au Ministère des Marchés Publics, à l'Agence de Régulation des Marchés Publics et à l'IRGM (Maître d'Ouvrage). Faute de quoi, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HELL JOSEPH VICTOR

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/C-MAK/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT ELECTRIQUE TRIPHASE AU MARCHÉ EST, DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°06/L/CIPM/C-MAK/2022 du 10 MAI 2025

Vu les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont) au attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	ETS ROSMART GLOBAL SARL Tel: 693 92 91 16	27 908 672	VINGT SEPT MILLIONS NEUF CENT HUIT- MILLE SIX CENT SOIXANTE DOUZE	Quatre (03) mois

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera

MAKENENE le 18 Mai 2022

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DIKOME-BALUE

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE N°008/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 25/05/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A CASSAVA PROCESSING UNITS AT DIFENDA BALUE AND BONJI BALUE FINANCING: PUBLIC INVSTMENT BUDGET 2022 FINANCING: PIB 2022

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641913 523519 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget, the Mayor of Dikome Balue Council on behalf of the Ministry of Decentralization and Local Development hereby launches an Open National Invitation to Tender by emergency procedure FOR THE CONSTRUCTION OF A CASSAVA PROCESSING UNITS AT DIFENDA BALUE AND BONJI BALUE

2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **26 000 000 FRS.**

4. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

5. Financing

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the Public Investment Budget of the 2022 financial year budgetary head: 56 27 100 02 641913 523519 821

6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council as soon as this notice is published.

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of 40.000 FCFA, payable at the Dikome Balue Council Treasury

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the secretariat of the Mayor of Dikome Council not later than **18/06/2022 at 10am** and should carry the inscription:

Operational Invitation to Tender
N°: 008/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 25/05/2022
The works is FOR THE CONSTRUCTION OF A CASSAVA PROCESSING UNITS AT DIFENDA BALUE AND
BONJI BALUE
To be opened only during the Bid - opening session

9. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner or Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is four (04) months.

10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 520 000 CFAF and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

11. Admissibility of bids

Under pain of being rejected, only originals or certified true copies from the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers, etc.) of the documents required must imperatively be produced in accordance with the special conditions of the Invitation to tender. They must not be older than three (03) months.

Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by an approved bank by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the Tender File documents shall lead to outright rejection of the bid without appeal.

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the **16/06/2022 at 11am** local time by the Tenders Board of the Contracting Authority in the Conference Hall of Dikome Balue Council. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

13. Evaluation criteria**Main Eliminary Criteria**

A bid shall be rejected if:

- It lacks bid bond;
- The technical score is less than the minimum required;
- It has any fake or forged document;
- It lacks any qui-irait-mil unit price;
- It carries any false information.
- It does not respect the model documents
- The bidder has antecedents of abandoned, or uncompleted projects.

Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

- Access to credit or other financial sources (13 million francs at least) **Yes/No**
- References of similar jobs; **Yes/No**
- Availability of material and essential equipment **Yes/No**
- Experience of supervisory staff **Yes/No**
- Methodology **Yes/No**
- Turnover as in business license above equal to 13 million francs CFA; **Yes/No**
- Qualified personnel relevant to the job. **Yes/No**

Non respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

14. Award

The Contracting Authority shall award the contract to the bidder whose bid was judged essentially in conformity with the Tender File and who has the required technical and financial capacities to execute the contract satisfactorily and whose bid was evaluated as the lowest by including, where necessary, proposed rebates

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm. Tel: 672 482 202

BUEA le 25 Mai 2022

Le MAYOR

NEBARE MOTUBA Victor

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GRILLES PERFORÉES DES SÉPARATEURS POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de grilles perforées des séparateurs des usines d'égrenage de la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de grilles perforées des séparateurs des usines d'égrenage de la SODECOTON

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **70 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la

SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 05/07/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 070/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GRILLES PERFORÉES DES SÉPARATEURS POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **180 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 400 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **05/07/2022** à **partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
2. De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
3. De l'absence de la caution de soumission ;
4. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
5. De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
6. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

N°	Code	Désignations
GRILLES PERFOREES SEPARATEUR 72"		
1	804005	Tôle perforée inférieure pour séparateur 72" HM réf : 452748 (<i>Lower screen for 72" HM separator</i>)
2	804006	Tôle perforée inférieure pour séparateur 72" H réf : 550160 (<i>Lower screen for 72" H separator</i>)
3	804007	Tôle perforée supérieure pour séparateur R72" type C réf :550194 (<i>Panel top screen for R72" separator</i>)
4	804008	Tôle perforée supérieure pour séparateur 72" H réf :550210 (<i>Panel top screen for 12" H separator</i>)
GRILLES PERFOREES SEPARATEUR 96"		
5	804018	Grille inférieure de séparateur 96" HM réf : 449686 (<i>Lower screen for 96" HM separator</i>)
6	804019	Grille supérieure de séparateur 96" HM (réf : 449298) (<i>Panel top screen for 96" HM separator</i>)
GRILLES PERFOREES SEPARATEUR 120"		

7	804020	Screen section réf : 802608
---	--------	-----------------------------

1. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
2. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
3. De la non-conformité du modèle de soumission ;
4. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci – dessus indiquées ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces détachées des usines d'égrenage) au cours des six dernières années à la SODECOTON ou ailleurs y compris l'année en cours ;

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **35 000 000 FCFA** ; comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **70 000 000 FCFA** ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/22/AONO/SDCC/CIPM DU 02/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES POUR SECURITE INCENDIE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture des groupes électrogènes pour sécurité incendie.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture des groupes électrogènes pour sécurité incendie

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **105 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** Exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/06/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/22/AONO/SDCC/CIPM DU 02/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES POUR SECURITE INCENDIE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu huilerie de la SODECOTON de Garoua dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 100 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 23/06/2022 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Caractéristiques techniques

1) Groupe électrogène de 66 KVA (provenant du même fabricant)

Les caractéristiques électriques suivantes : groupe électrogène continu de 1500 tr/mn, 50 Hertz, 400V+N, cosinus phi 0,8

Les caractéristiques générales :

Groupe devra provenir du même fabricant, insonorisé, devra être fourni avec :

- Démarreur électrique ;
- Alternateur de charge ;
- Batterie ;
- Alternateur synchrone ;
- Disjoncteur qui assure la protection de l'alternateur ;
- Refroidissement par un radiateur ;
- Afficheur de commande intégré multifonctions permettant d'afficher les paramètres tension, courant temps de fonctionnement, compteur d'énergie et les défauts ;
- Manuel d'entretien et catalogues pièces détachées pour moteur et alternateur ;
- Manuel d'atelier ;



- Un coffret d'inverseur de source ;

2) Pièces de rechange par groupe comprenant chacun : 20 filtres à huile, 20 filtres à gazole et 10 cartouches de filtre à air.

7) De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8) De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

9) Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

10) De la non-conformité du modèle de soumission ;

11) De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquée ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de la convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (groupes électrogènes, équipements électriques industriels) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque ou le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 52 500 000FCFA, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à 105 000 000 FCFA, comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position magasin transit de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 2 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DIKOME-BALUE

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE N°007/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 25/05/2022 FOR THE ACQUISITION AND SUPPLY OF A CASSAVA PROCESSING MACHINES AT DIFENDA BALUE AND BONJI BALUE.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 27 100 02 641913523411 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget, the Mayor of Dikome Balue Council on behalf of the Minister of Decentralization and Local Development hereby launches an Open National Invitation to Tender by emergency procedure **FOR THE ACQUISITION AND SUPPLY OF A CASSAVA PROCESSING MACHINES AT DIFENDA BALUE AND BONJI BALUE.**

2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 12 000 000 FRF.

4. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

5. Financing

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the public investment Budget of the 2021. financial year head: 56 27 100 02 641913523411 821

6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council as soon as this notice is published.

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of 25.000 FCFA, payable at the Dikome Balue Council Treasury.

8. Submission of bids

Each bid must be submitted in English or French in seven (7) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the secretariat of the Mayor of Dikome Cou 11 not later than **18/06/2022 at 10am** and should carry the inscription:

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE
N°007/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 25/05/2022
FOR THE ACQUISITION AND SUPPLY OF A CASSAVA PROCESSING MACHINES AT DIFENDA BALUE AND
BONJI BALUE.
TO BE OPENED ONLY DURING THE BID – OPENING SESSION**

9. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner or Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is three (03) months.

10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 520 000 CFAF and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

11. Admissibility of bids

Under pain of being rejected, only originals or certified true copies from the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers, etc.) of the documents required must imperatively be produced in accordance with the special conditions of the Invitation to tender. They must not be older than three (03) months.

Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by an approved bank by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the Tender File documents shall lead to outright rejection of the bid without appeal.

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the **16/06/2022 at 11am** local time by the Tenders Board of the Contracting Authority in the Conference Hall of Dikome Balue Council. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

13. Evaluation criteria

Main Eliminary Criteria

A bid shall be rejected if:

- It lacks bid bond;
- The technical score is less than the minimum required;
- It has any fake or forged document;
- It lacks any unit price;
- It contains any false information.
- It does not respect the model documents
- The bidder has abandoned, or uncompleted projects.

Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

- Access to credit or other financial sources (13 million francs at least) **Yes/No**
- References of similar jobs; **Yes/No**
- Availability of material and essential equipment **Yes/No**
- Experience of supervisory staff **Yes/No**
- Methodology **Yes/No**
- Turnover as in business license above equal to 13 million francs CFA; **Yes/No**
- Qualified personnel relevant to the job. **Yes/No**

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

14. Award

The Contracting Authority shall award the contract to the bidder whose bid was judged essentially in conformity with the Tender File and who has the required technical and financial capacities to execute the contract satisfactorily and whose bid was evaluated as the lowest by including, where

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm. Tel: 672 482 202

BUEA le 25 Mai 2022

Le MAYOR

NEBARE MOTUBA Victor

COMMUNE DE NKOLMETET

COMMUNIQUE N° 006/C/C.NKMT/SG/22 DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-KMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DEUX(02)SITES MARÉCAGEUX AU CENTRE-VILLE DE NKOLMETET PHASE II, COMMUNE DE NKOLMETET, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. MONTANT PRÉVISIONNEL 60.000.000 FCFA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE :**

Par décision N° 006/DM/C.NKMT/SG/22 du 03 juin 2022, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0 % en FCFA	Montant TTC après rabais de 0 % en FCFA	Délai d'exécution
Aménagement de deux(02)sites marécageux au Centre-Ville de Nkolmetet phase II	STE LA BELLE BRIQUE SARL BP: 30342 Yaoundé Tél: 6 96 53 20 23	59.789.629	59.789.629	04 mois

L'entreprise **STE LA BELLE BRIQUE SARL**, est retenue pour l'exécution des travaux d'aménagement de deux (02) sites marécageux au Centre-Ville de Nkolmetet phase II, dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour établissement de sa lettre de commande.

NKOLMETET le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 09/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES: TRONÇON 1: CARREFOUR ELIG ZOGO (ENTREE CSI EPC) - EP ELIG ZOGO (1.15 KM), TRONÇON 2: CHEFFERIE EBANG MINALA - CRF ELANG (13.000 KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le Fonds Routier 2022, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux **d'entretien des routes: tronçon 1: carrefour Elig Zogo (Entree CSI EPC) - EP Elig Zogo (1.15 KM), tronçon 2: chefferie Ebang Minala - Crf Elang (13.000 km), dans la Commune de SAA, Département de la Lékie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

Installation du chantier;
Amené et repli du matériel ;
Remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunt;
Reprofilage compactage y/c création des fossés divergents en terre à la niveleuse;
Couche de roulement en graveleux latéritique ;
Fourniture et pose de buse Ø 1000 ;
Puisard en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm ;
Tête en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm ;
Fossé maçonné
Dalot de 2 x1,5 m
Etudes géotechniques et d'exécution
Panneaux de signalisation de type AB
Entrée charretière avec dalle sur fossé bétonné.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la **Ligne Fonds Routier, Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies marqués** comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **06 Juillet 2022 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 09/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES: TRONÇON 1: CARREFOUR ELIG ZOGO (ENTREE CSI EPC) - EP ELIG ZOGO (1.15 KM), TRONÇON 2 : CHEFFERIE EBANG MINALA - CRF ELANG (13.000 KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**Un million huit cent mille (1 800 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **06 Juillet 2022 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 70.59% des critères essentiels soit 24 oui sur 34.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(34)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **05 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **02 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** ;
- Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- La capacité financière sur **01 critère** ;
- La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- La présentation de l'offre sur **05 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Cent cinquante (150) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaarose@yahoo.fr.

YAOUNDE le 9 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE MODE – LIBELLINGOI - OMOG (14 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOG MAPUBI (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de NGOG MAPUBI, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de la route Entrée MODE – LIBELLINGOI – OMOG (14 Km) dans la commune de NGOG MAPUBI, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Série 100 : Installations et études
- Série 200 : Travaux préparatoires
- Série 300 : Terrassements généraux
- Série 400 : Assainissement et ouvrage

3. Allotissement

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
NGOG MAPUBI	réhabilitation du tronçon de route	01	Entrée MODE – LIBELLINGOI – OMOG (14 Km)	100 000 000 (Cent millions) Francs CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINTP** de la République du Cameroun, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie DE NGOG MAPUBI, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie DE NGOG MAPUBI (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale de NGOG MAPUBI**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
NGOG MAPUBI	réhabilitation du tronçon de route	01	Entrée MODE – LIBELLIGOI – OMOG (14 Km)	(100 000) Cent mille francs CFA

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de NGOG MAPUBI au plus tard le **06 Juillet 2022 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°004/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022

POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE MODE – LIBELLINGOI - OMOG (14 km) DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
NGOG MAPUBI	réhabilitation du tronçon de route	01	Entrée MODE – LIBELLIGOI – OMOG (14 Km)	Cinq (05) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
NGOG MAPUBI	réhabilitation du tronçon de route	01	Entrée MODE – LIBELLIGOI – OMOG (14 Km)	2 000 000 (Deux millions) francs CFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **06 Juillet 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de NGOG MAPUBI

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de NGOG MAPUBI au 693 79 03 10/694 91 06 37.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE MBANGASSINA

CONSULTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA** (Maître d'Ouvrage) lance pour le compte de la Commune, une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation se résument à la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-huit millions (28 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicules et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par le FEICOM/COMMUNE de MBANGASSINA pour le compte de la Commune de MBANGASSINA, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50. 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de MBANGASSINA.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50. 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de MBANGASSINA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA au plus tard **le 05 juillet 2022 à 12 heures** précises et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à 45 jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de la prestation au fournisseur.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **cinq cent soixante mille (560 000) Francs CFA**, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbangassina procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 05 juillet 2022 à 13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Mbangassina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille de présence attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbangassina, les plis déclarés acceptables seront techniquement évalués. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

a) - Portant sur les pièces administratives

- Absence de la caution de soumission (rejet immédiat de l'Offre) ;
- Absence d'une pièce administrative ou pièce non conforme après un délai de quarante-huit (48) heures (rejet de l'Offre après expiration des quarante-huit heures à compter de la date de dépouillement des Offres) ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée ou scannée dans le dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le dossier Administratif ;

NB : La Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

b) - Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- Absence dans l'offre technique des rubriques « méthodologie d'exécution du projet, PAQ, Protection Environnementale » ;
- Non satisfaction à au moins **62/82 soit 75,60%** des critères essentiels ;

c)- Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Modification d'une quantité du devis ;



c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

B. Critères essentiels :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

1. Présentation Générale de l'offre	
2. spécifications techniques	
3. Références dans les fournitures similaires	
4. Capacité financière	
5. Délai de livraison	
6. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	
La non satisfaction d'au moins 62/82 soit 75,60% des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'Offre.	

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins distante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel L'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès de la Mairie de Mbangassina – Secrétariat Général.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE DOUME

AVIS DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-DME/CIPM/2022 DU 31/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE PISTES AGRICOLES DE BOUMPIAL - WANDJA + LOUMBOU - FODI + BAYONG 7,6 - MPAD, DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du désenclavement des bassins de production agricole du programme 2022 d'entretien des routes communales, le maire de la commune de Doume, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE PISTES AGRICOLES DE BOUMPIAL- WANDJA + LOUMBOU -FODI + BAYONG 7,6 - MPAD, DANS U COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST(Lot unique).

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'ouverture des tronçons de pistes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'CEuvre locale riveraine des dites route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli du matériel;
- Reprofilage de (a plateforme y compris nettoyage mécanique, création et curage des fossés et exutoires ;
- Fourniture et pose des buses métalliques de diamètre 80;

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **80 000 000 (quatre-vingt millions) Francs CFA TTC ;**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fond routier EXERCICE 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication de cet avis à la mairie de DOUME.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des marchés de la mairie de DOUME, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA.**

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la mairie de DOUME. Service des Marchés Publics, Tél : 695 85 71 94/681 261 946 au plus tard le **22/06/2022 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/C-DME/CIPM/2022 DU 31/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE PISTES AGRICOLES DE BOUMPIAL - WANDJA + LOUMBOU -
FODI + BAYONG 7,6 - MPAD, DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION
DE L'EST (Lot unique).**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit Un million six cent mille francs (1 600 000) CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé "par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit un million six cent mille (1 600 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies " certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DOUME, dans la salle de dépouillement le **22 JUIN 2022 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification,

c Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 4) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de DOUME.

DOUME le 31 Mai 2022

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NDOBIAN – DJONGO – NDOTTO 3 – NDOTTO 1 (9.00KM) DANS LA COMMUNE DE NDOBIANEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET MINTP, FONDS ROUTIER

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Commune de Ndobian, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la route Ndobian – Djongo – Ndotto 3 – Ndotto 1 (9.00km) dans la Commune de Ndobian.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

INSTALLATION DE CHANTIER

- L'installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel;

TERRASSEMENTS - CHAUSSEE

- Débroussaillage ;
- Déforestation ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai mis en dépôt ;
- Déblai ripable ;
- Remblais en grave latérite provenant d'emprunt ;
- Reprofilage-compactage y compris création des fossés et exutoires;
- Couche de déroulement en grave latéritique ép. 15cm

OUVRAGES - ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

- Béton cyclopéen dosé à 350kg/m³ ;
- Fossés maçonnés de 130cm x 65cm ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Quatre vingt millions (80 000 000) FCFA;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP, fonds routier, exercice 2022.



6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09 / 657 04 17 85.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commune de Ndobian, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de NDOBIAN.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **30/06/2022 à 10H00**, contre récépissé et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/C.NDOB/CIPM/2021 DU 09/06/2022
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NDOBIAN – DJONGO – NDOTTO 3 – NDOTTO 1 (9.00KM)
DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN
EN PROCEDURE D'URGENCE**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de **1 600 000 (Un million six cent mille) CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30/06/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ndobian.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- a) Absence d'une pièce administrative et/ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- f) Certification des photocopies des documents certifiés.
- g) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié
- h) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défailtantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de Ndobian, dès publication du présent avis.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 9 Juin 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DIKOME-BALUE

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDRE N°010/ONIT/DBC/DBC/ITB/2022 OF 27/05/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A CULVERT AT DIFENDA BALUE FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2022 FINANCING; PIB 2022

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
6 36 120 01 641913 523412 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget, the Mayor of Dikome Balue Council on behalf of the Minister of Public works hereby launches an Open National Invitation to Tender by emergency procedure **FOR THE CONSTRUCTION OF A CULVERT AT DIFENDA BALUE.**

2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **27 000 000 FRS.**

4. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender,

5. Financing

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the Public Investment Budget of the 2022 financial year budgetary head: **56 36 120 01 641913 523412 821**

6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council as soon as this notice is published.

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **40.000 FCFA**, payable at the Dikome Balue Council Treasury.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the secretariat of the Mayor of Dikome Council not later than **22/06/2022 at 10am** and should carry the inscription:

**Open National Invitation to Tender N°010/ONIT/DBC/DBC-ITB/2022 OF 27/05/2022
FOR THE CONSTRUCTION OF A CULVERT AT DIFENDA BALUE
"To be opened only during the Bid - opening session"**

9. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner or Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is four (04) months.

10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge, of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **540 000 CFAF** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

11. Admissibility of bids

Under pain of being rejected, only originals or certified true copies from the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers, etc.) of the documents required must imperatively be produced in accordance with the special conditions of the Invitation to tender. They must not be older than three (03) months.

Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by an approved bank by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the Tender File documents shall lead to outright rejection of the bid without appeal.

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the **22/06/2022 at 11am** local time by the Tenders Board of the Contracting Authority in the Conference Hall of Dikome Balue Council. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

13. Evaluation criteria

Main Eliminary Criteria

A bid shall be rejected if:

- It lacks bid bond;
- The technical score is less than the minimum required;
- It has any fake or forged document;
- It lacks any unit price;
- It contains any false information.
- It does not respect the model documents
- The bidder has abandoned, or uncompleted projects.

Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

- Access to credit or other financial sources (13 million francs at least) **Yes/No**
- References of similar jobs; **Yes/No**
- Availability of material and essential equipment **Yes/No**
- Experience of supervisory staff **Yes/No**
- Methodology **Yes/No**
- Turnover as in business license above equal to 13 million francs CFA; **Yes/No**
- Qualified personnel relevant to the job. **Yes/No**

Non respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

14. Award

The Contracting Authority shall award the contract to the bidder whose bid was judged essentially in conformity with the Tender File and who has the required technical and financial capacities to execute the contract satisfactorily and whose bid was evaluated as the lowest by including, where

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm. Tel: 672 482 202

BUEA le 27 Mai 2022

Le MAYOR

NEBARE MOTUBA Victor

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0630-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 05/AONO/ADC/CIPM/2022 du 18/03/2022** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n°061-22/ADC/CIPM/se du 06 Juin 2022 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 - Le marché relatif à la souscription d'une police d'assurance flotte automobile à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribué à la compagnie d'assurance **ZENITHE INSURANCE S.A**, BP : 1540 Douala, Tél : 233 43 41 32, Fax : 233 43 41 33, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre-vingt-un millions cinq cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-quinze (81 564 495) Francs CFA**, pour un délai de couverture de **douze (12) mois**.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société **ZENITHE INSURANCE S.A**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°001/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : RÉHABILITATION DE HUIT (8) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG-MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II – LIMAI, (EP) - MODE - BIBODI LOT 2 : CONSTRUCTION DE CINQ (5) FORAGES À BOUMNYEBEL, LIKANDA (AIRE DE REPOS) – NGOG-BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD – NGUINTIM – MBANGA LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES À MAMB CHEFFERIE LIEU-DIT SONG TANG NKOM ET À NSIMEKELLE QUARTIER JERUSALEM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de NGOG-MAPUBI, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction et de réhabilitation des forages dans certaines localités de la commune de NGOG-MAPUBI, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

LOT 1 : Réhabilitation de huit (8) forages équipés de PMH à BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG-MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II – LIMAI, (EP) - MODE - BIBODI

LOT 2 : Construction de cinq (5) forages à BOUMNYEBEL, LIKANDA (Aire de repos) – NGOG-BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD – NGUINTIM – MBANGA

LOT 3 : Construction de deux (2) forages à MAMB Chefferie lieu-dit SONG TANG NKOM et à NSIMEKELLE quartier JERUSALEM

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- L'implantation,
- L'installation du chantier,
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH,
- Le développement, le pompage et les essais de débits,
- Les travaux de superstructure,
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon.

3. Allotissement

Le projet est constitué de trois (03) lots dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
NGOG-MAPUBI	Réhabilitation de huit (8) forages équipés de PMH	01	BOUMNYEBEL, (LIKANDA) NGOG-MAPUBI, (EP) MAKAI MAPUBI NKO'O, (EP) OMOG II LIMAI, (EP) MODE BIBODI	10 000 000 (Dix millions) Francs CFA
NGOG-MAPUBI	Construction de cinq (5) forages	02	BOUMNYEBEL, LIKANDA (Aire de repos) NGOG-BASSONG (BOGA MONG) LIBELLINGOI-SUD NGUINTIM MBANGA	42 500 000 (Quarante-deux millions cinq cents mille) Francs CFA
NGOG-MAPUBI	Construction de deux (2) forages	03	MAMB Chefferie lieu-dit SONG TANG NKOM NSIMEKELLE quartier JERUSALEM	16 000 000 (Seize millions) Francs CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINDEVEL** et **MINADER** de la République du Cameroun, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie DE NGOG-MAPUBI, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie DE NGOG-MAPUBI (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale de NGOG-MAPUBI**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
NGOG-MAPUBI	Réhabilitation de huit (8) forages équipés de PMH	01	BOUMNYEBEL, (LIKANDA) NGOG-MAPUBI, (EP) MAKAI MAPUBI NKO'O, (EP) OMOG II LIMAI, (EP) MODE BIBODI	(10 000) Dix mille francs CFA
NGOG-MAPUBI	Construction de cinq (5) forages	02	BOUMNYEBEL, LIKANDA (Aire de repos) NGOG-BASSONG (BOGA MONG) LIBELLINGOI-SUD NGUINTIM MBANGA	(40 000) Quarante mille francs CFA
NGOG-MAPUBI	Construction de deux (2) forages	03	MAMB Chefferie lieu-dit SONG TANG NKOM NSIMEKELLE quartier JERUSALEM	(20 000) Vingt mille francs CFA

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de NGOG-MAPUBI au plus tard le **06 Juillet 2022 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°001/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

LOT 1 : RÉHABILITATION DE HUIT (8) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG-MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II - LIMAI, (EP) - MODE - BIBODI

LOT 2 : CONSTRUCTION DE CINQ (5) FORAGES À BOUMNYEBEL, LIKANDA (AIRE DE REPOS) - NGOG-BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD - NGUINTIM - MBANGA

LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES À MAMB CHEFFERIE LIEU-DIT SONG TANG NKOM ET À NSIMEKELLE QUARTIER JERUSALEM

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de

Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
NGOG-MAPUBI	Réhabilitation de huit (8) forages équipés de PMH	01	BOUMNYEBEL, (LIKANDA) NGOG-MAPUBI, (EP) MAKAI MAPUBI NKO'O, (EP) OMOG II LIMAI, (EP) MODE BIBODI	Trois (03) mois
NGOG-MAPUBI	Construction de cinq (5) forages	02	BOUMNYEBEL, LIKANDA (Aire de repos) NGOG-BASSONG (BOGA MONG) LIBELLINGOI-SUD NGUINTIM MBANGA	Trois (03) mois
NGOG-MAPUBI	Construction de deux (2) forages	03	MAMB Chefferie lieu-dit SONG TANG NKOM NSIMEKELLE quartier JERUSALEM	Trois (03) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
NGOG-MAPUBI	Réhabilitation de huit (8) forages équipés de PMH	01	BOUMNYEBEL, (LIKANDA) NGOG-MAPUBI, (EP) MAKAI MAPUBI NKO'O, (EP) OMOG II LIMAI, (EP) MODE BIBODI	200 000 (Deux cents mille) francs CFA
NGOG-MAPUBI	Construction de cinq (5) forages	02	BOUMNYEBEL, LIKANDA (Aire de repos) NGOG-BASSONG (BOGA MONG) LIBELLINGOI-SUD NGUINTIM MBANGA	850 000 (Huit cents cinquante mille) francs CFA
NGOG-MAPUBI	Construction de deux (2) forages	03	MAMB Chefferie lieu-dit SONG TANG NKOM NSIMEKELLE quartier JERUSALEM	320 000 (Trois cents vingt mille) francs CFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **06 Juillet 2022** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de NGOG-MAPUBI

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de NGOG-MAPUBI ou aux numéros 693 79 03 10/694 91 06 37.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉRO VERT : 1517 »

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE NKOLMETET

DECISION MUNICIPALE N° 007/22/DM/C.NKLMT/SG DU 03 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 29/04/2022 PORTANTSUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NKOLMETET-KONDESSONG DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. MONTANT PREVISIONNEL 27.000.000 FCFA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N02018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur **SONGA Pierre René** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCGA) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté conjoint MINMAP/MINFI N000000226 du 06 Août 2013 fixant les montants des Indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés Publics, des Présidents Membres et Rapporteurs des Sous-

Commissions d'analyse des offres ;

Vu l'Arrêté N° 000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune deNkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la Décision N°00095/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 19 Février 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu la Décision N°24/21/DM/C.NKMT/SG du 02 Septembre 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Procès-verbal du 11 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ETS KAOUTAL, B.P 7668 Yaoundé est retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieu d'exécution	Attributaire	Montant TTC avec rabais de 0 % en FCFA	Montant TTC après rabais de 0 % en FCFA	Délai d'exécution
Construction de deux (02) ouvrages d'art sur la route Nkolmetet-Kondessong	ETS KAOUTAL BP: 7668 Yaoundé Tél: 6 77.630.989	26.814.134	26.814.134 NKOLMETET le 3 Juin 2022	04 mois Le MAIRE

ANABA MBARGA Josephine Solange

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

CONSEIL REGIONAL DU NORD

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RN/CRN/SG/SPM/CIPIVI/2022 DU 06 JUIN 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/P
IMPUTATION
222 201

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU NORD

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à la fourniture des :

- Tables de bureau ;
- Table de réunion ;
- Fauteuils ;
- Chaises visiteurs ;
- Armoires de rangement ;
- Réfrigérateurs de bureau ;
- Rideaux avec voiles.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de vingt millions **(20 000 000)** FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

La prestation de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget de la Région du Nord, Exercice 2022, imputation 222 210.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. 237 222 271 756, dès Publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, après versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable auprès du Receveur Régional du Nord contre quittance

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées cômme telles, devra parvenir au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103 au plus tard le **04 JUIL... 2022 à 13 heures précises.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est d'un **(01) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable, et un délai de 48 heures sera accordé au soumissionnaire pour compléter ou la rendre conforme.

L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04 JUILLET 2022 à 14 heures précises** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire, li s'agit notamment ;

- Absence de ia caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Offre financière incomplète (absence bordereau des prix unitaires et devis estimatif et quantitatif)
- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture
- Absence de prospectus

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et dont l'offre est évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756.

GAROUA le 6 Juin 2022

Le DIRECTEUR

OUMAROU OUSMANOU

COMMUNE D'OLAMZE

**AVIS DE CONSULTATION , DE DEMANDE A COTATION N° 01/DC/COLAMZE/SC/CIPM/2022 DU24/05/2022
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Olamze, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au dossier de Consultation

lot1 : Equipement en matériel Informatique au Centre de Promotion de la Femme et famille d'Olamze

lot2 : Equipement en matériel de Restauration et Industrie au au Centre de Promotion de la Femme et Famille d'Olamze

3. Cout Prévisionnel

un montant TTC de Dix millions (10 000 000) de francs CFA. Soit Cinq Millions (5 000 000) de francs CFA. pour chaque lot.

4. Allotissement

La présente demande de cotation est constitué de (02) lots ; un soumissionnaire peut être attributaire de un ou des deux (02) lots

lot1 : Equipement en matériel Informatique au Centre de Promotion de la Femme et famille d'Olamze

lot2 : Equipement en matériel de Restauration et Industrie au au Centre de Promotion de la Femme et Famille d'Olamze

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux prestataires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant les opérateurs économiques camerounais.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de ta Commune d'Olamze,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de ta Commune d'Olamze, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Olamze

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie d'Olamze **au plus tard le 14/06/2022 à 13 heures.**

Le soumissionnaire doit joindre son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies ; Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant deux sous-plis (un pour le DOSSIER, ADMINISTRATIF et un pour l'OFFRE FINANCIERE). Les plis et sous-plis doivent être fermes et scellés. avec des compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique et porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION , DE DEMANDE A COTATION N° 01/DC/COLAMZE/SC/CIPM/2022 DU24/05/2022/
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE**

A n'ouvrir qu' en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de ces équipements est de DEUX (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Deux Cent Mille (200. 000) Francs CFA, soit Cent Mille (100.000) Francs CFA par lot, établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le [M1NFI.et](#) en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'offre au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 14/06/2022 à 14 heures** précises, heure locale à la Salle de Conférence de la Mairie d'Olamze, par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune d'Olamze siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes en un seul temps,

Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune d'Olamze

OLAMZE le 24 Mai 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C-TCH/CIPM/2022 DU 24/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE TCHOLLIRÉ (CPFF), DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Tcholliré. lance un Appel d'offres National Ouvert **pour l'exécution des travaux de réhabilitation du CPFF de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Centrale solaire
- Sécurité et accessoires
- Vitrierie
- charpente-couverture
- Electricité
- Peinture
- Plomberie sanitaire

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **de huit millions cent dix-sept mille (8117000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est **ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le BIP MINPROFF sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les services techniques de la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Tcholliré d'une somme non remboursable de vingt mille (20.000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Tcholliré au plus tard le 13/06/2022 à 13h00 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°16/AONO/C-TCH/CIPM/2022 du 24/06/2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation du CPFF de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **162 340 (cent soixante-deux mille trois cent quarante) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d Offres.

Elles doivent dater **de moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrécusable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 13/05/2022 à 14h00 heures** par la Commission interne de Passation auprès de la commune de Tcholliré dans la salle des actes de la Commune.

seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute offre technique ayant obtenu **une note inférieure à 70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

- Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- **Critères essentiels; Notation binaire**
- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Le chiffre d'affaires **Oui/Non**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **Oui/Non**
- Les références de l'entrepreneur **Oui/Non**
- L'expérience du personnel **Oui/Non**
- La disponibilité du matériel et des équipements **Oui/Non**
- La capacité financière **Oui/Non**

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de oui sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont **l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tcholliré.

GAROUA le 24 Mai 2022

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

CONSEIL REGIONAL DU NORD

AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE (ORDINATEURS, IMPRIMANTES, PHOTOCOPIEURS, SCANNER) POUR LE COMPTE DE LA REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/P
IMPUTATION
222 190

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE (ORDINATEURS, IMPRIMANTES, PHOTOCOPIEURS, SCANNER) POUR LE COMPTE DE LA REGION DU NORD

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à la fourniture et installation de

- **six (06)** ORDINATEURS COMPLETS (ECRAN, UNITE CENTRAL, SOURIS, CLAVIER, etc.) y compris accessoires et toutes sujétions ;
- **six (06)** IMPRIMANTES HP LASERJET 400 M402DN (IMPRESSION LASER MONOCHROME) y compris accessoires et toutes sujétions ;
- **deux (02)** PHOTOCOPIEURS CANON IR 2202N y compris accessoires et toutes sujétions ;
- **six (06)** ONDULEUR EATON 1500 VA y compris accessoires et toutes sujétions ;
- **six (06)** RALLONGES APC 5 PRISES SURGE PROTECTOR POWER ;
- **six (06)** ANTIVIRUS KASPERSKY INTERNET SECURITY 1 POSTE - 1 AN.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **dix millions (10 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières

6. Financement

La prestation de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget de la Région du Nord, Exercice 2022, imputation 222 190

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756, dès Publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, après versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable auprès du Receveur Régional du Nord contre quittance

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103 au plus tard le 05 JUIL...2022 à 13 heures précises

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est d'**un (01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux **cent mille (200 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DC et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Cotation sera déclarée Irrecevable, et un délai de 48 heures sera accordé au soumissionnaire pour compléter ou la rendre conforme.

L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05 JUIL..2022.... à 14 heures précises** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, **Porte 103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment ;

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Offre financière Incomplète (absence bordereau des prix unitaires et devis estimatif et quantitatif)
- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture
- Absence de prospectus

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, **Porte 103**, Tel. +237 222 271 756.

GAROUA le 6 Juin 2022

Le DIRECTEUR

OUMAROU OUSMANOU

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET
PHOTOCOPIEURS AU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
61-21-40

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence en vue de la maintenance des imprimantes et photocopieurs de l'organisme.

Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent les maintenances préventive et curative des équipements du FEICOM tels que les imprimantes et les photocopieurs ainsi que la fourniture des pièces de rechange.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **vingt-cinq millions (25 000 000) francs TTC** ;

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine et ayant exercées au moins au cours des trois dernières années sans discontinuité.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), exercices 2022 et suivant, ligne « 61-21-40 entretien du matériel et du mobilier de bureau ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème} Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille (40.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59 au plus tard le **11 JUILLET 2022 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022
POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM,**

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission **d'un montant de cinq cent mille (500.000) F CFA** établie par une banque ou une compagnie d'assurances de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances, acquitté à la main par l'émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont le cautionnement de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues au Service des Marchés et Approvisionnements, Poste 217, Porte 11 ; après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet pur et simple de celle-ci sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps et aura lieu **le 11 JUILLET 2022** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM rue 4.561, à Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Absence du cautionnement de soumission ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. Absence de TDR et CCAP paraphés, signés à la dernière page, cachetés avec le nom et qualité du signataire ;
5. Absence d'attestation de visite des sites (12) signée par le Chef de la Cellule des Systèmes de l'Information à la Direction Générale des Chefs d'Agences Régionales et le chef d'Antenne de Kribi ou de leurs Représentants ;
6. Note technique inférieure à 75% de « Oui » ;
7. Absence d'un rapport de test des équipements à maintenir avec constats et recommandations ;
8. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Références dans les prestations similaires ;
3. Qualification du personnel clé, CV et copies certifiées des diplômes ;
4. Capacité financière ;
5. Méthodologie et Calendrier d'exécution des différentes maintenances.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée, la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivants : 1517 »

YAOUNDE le 7 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

CONSEIL REGIONAL DU NORD

AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/RN/CRN/SG/SPWI/CIPM/2022 DU 06 JUIL 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
222 250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

RELATIVE A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition des équipements dans le cadre du développement de la filière lait à travers l'appui à la mini laiterie de Garoua et aux producteurs de lait.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **rente millions (30 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations sont en un **(01) seul lot**.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

La prestation de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget de la Région du Nord, Exercice 2022, imputation 222 250.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, **Porte 103**, Tel. 237 222 271 756, dès Publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, **Porte 103**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, après versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CF A**, payable auprès du Receveur Régional du Nord contre quittance

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1 er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103 au plus tard le 0-6-JU11--2022 à 13 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DC et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable, et un délai de 48 heures sera accordé au soumissionnaire pour compléter ou la rendre conforme.

L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06 juill 2022 à 14 heures précises** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Offre financière Incomplète (absence bordereau des prix unitaires et devis estimatif et quantitatif)
- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture
- Absence de prospectus

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, **Porte 103**, Tel. +237 222 271 756.

GAROUA le 6 Juin 2022

Le DIRECTEUR

OUMAROU OUSMANOU

COMMUNE DE YAOUNDE I

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE LOT1 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU À L'ÉCOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
 56 40 047 06 641122 523316 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte du Ministère de Education de Base, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction et de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLNDOM :
 LOT1-Travaux de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLNDOM
 LOT2- travaux de construction d'un bureau à l'école maternelle de NKOLNDOM.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Travaux préliminaires;
- Raccord de maçonnerie ;
- Fondations ;
- Maçonnerie – Elévations;
- Charpente et couverture et plafond ;
- Electricité ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Peinture ;
- VRD

3. Allotissement

Le projet est constitué en deux (02) lots dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELE DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
Yaoundé 1 ^{er}	Travaux de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLNDOM	01	l'école maternelle de NKOLNDOM	10.000.000 (Dix Millions) F CFA
	travaux de construction d'un bureau à l'école maternelle de NKOLNDOM	01		8.000.000 (huit Millions) F CFA

NB : un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots si et seulement s'il remplit tous les critères d'évaluation

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, crédit transféré BIP MINEDUB de la République du Cameroun, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au nouveau centre administratif dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, Bureau du courrier, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(35 000) trente-cinq mille francs CFA** par la Recette Municipale de Yaoundé 1^{er}, représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Yaoundé 1^{er} au plus tard le **03/07/2022 à 13 heures** (Heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE

LOT1 : Travaux de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLNDOM-

LOT2 : travaux de construction d'un bureau à l'école maternelle de NKOLNDOM

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances, d'un montant de : **Lot1 : 200 000 FCFA et Lot2 :160 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **03/07/2022 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis à Etoudi au nouveau centre administratif, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.
- Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une capacité financière de 8 000 000 FCFA pour chaque lot dans l'offre technique
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur avec au moins deux photos dudit site

Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
- Moyens matériels oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
- Les références du soumissionnaire oui/non ;
- Délai d'exécution oui/non.

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre;

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à trois (03) des cinq (05) critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Autorité Contractante au service des Marchés publics ou au Service technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants **673 20 57 25/699 37 07 48**.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHATEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
II-220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} , Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des forages a système de pompage solaire équipé d'un château en superstructure métallique avec réservoir de 10m³ à BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet Appel d'Offres sont répartis en (04) quatre lots, et sont structurés comme suit :

- Travaux préparatoires
- Réalisation du forage
- Equipement et développement
- Superstructure métallique en réservoir en plastique
- Réseau de distribution
- Fourniture et installation de la pompe et des panneaux solaires

3. Cout Prévisionnel

N/ coût prévisionnel par lots à l'issue des études préalables est de (dix-huit millions trois cent trente quarante-cinq quatre cent vingt) **18 345 420 FCFA** d'où un montant global de 73 381 680 FCFA(soixante-treize millions trois cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt) **FCFA**

A

4. Allotissement

Le projet est constitué en 4 lots dont le coût prévisionnel par lots à l'issue des études préalables est de (dix-huit millions trois cent trente quarante-cinq quatre cent vingt) **18 345 420 FCFA** d'où un montant global de 73 381 680 FCFA(soixante-treize millions trois cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt) **FCFA** pour les 4 lots. Un prestataire peut être attributaire de plus de deux lots en cas de non concurrence.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux d'adduction d'eau en milieux rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°II-220-150

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics, B.P. 4472, Téléphone : 696207132) dès publication du présent Avis. Sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **85 000 FCFA** (quatre-vingt-cinq francs CFA) payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le **04/07/2022 à 13 heures 00**, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1er/ CIPM /22 du 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministère des finances, dont le montant par lots (lot1, lot2, lot3, lot4) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres est de (trois cent soixante-six mille neuf cent neuf) **366 909 FCFA**. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **04/07/2022 à 14 heures** dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.

Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Omission dans le bordereau d'un prix unitaire quantifié

Absence des attestations de capacité financière dans l'offre technique d'un montant de 15 000 000 (quinze millions)

FCFA pour chaque lot ;

Attestation de visite signée sur l'honneur avec au moins 02 (deux) photos dudit site.

Note technique inférieure à 80%

Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

Présentation générale de l'offre oui/non ;

Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;

Moyens matériels oui/non ;

Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;

Les références du soumissionnaire oui/non ;

Délai d'exécution oui/non.

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre dans son ensemble, aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels. Aussi aucun soumissionnaire ne peut être attributaire que de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service financier et des Marchés Publics et du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi - nouveau Centre administratif (tel : 696207132). Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres :

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CAN1ER/CIPM/2022 DU 04 JUIN 2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DE 2X3X3 SUR LA RIVIERE MAYO
BEKA AU PKO+350 DU TRONÇON CARREFOUR BOCOM (INTER N1) -HYSACAM (INTER N14), DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA, {EN PROCEDURE D'URGENCE}FINANCEMENT : EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un dalot double de 2x3x3 sur la rivière mayo BEKA au PKO+350 du tronçon carrefour BOKOM (Inter N1) -HYSACAM (Inter N14), dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Département de la vina, Région de l'Adamaoua (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- installation du chantier et repli du matériel ;
- terrassements-chaussées ;
- assainissement-drainage
- ouvrage-d'art
- divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **QUATRE VINGT DIX MILLIONS (90 000 000) de francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux se font en un seul lot ;
Les travaux construction d'un dalot double de 2x3x3 sur la rivière mayo BEKA au PKO+350 du tronçon carrefour BOCOM (Inter N1) -HYSACAM (Inter N14), dans la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 1er, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises, sociétés ou groupement d'entreprise ayant une expérience dans le domaine des travaux publics, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Routier, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis. Tel: 698 14 33 00/699 85 15 24.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commission interne de passation des Marchés Publics auprès de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er contre récépissé, au plus tard **le 27 Juin 2022 à 09 heures** et devra porter la mention:

*N° 17/AONO/ CAN1er/CIPM/2022 DU 04 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DE 2X3X3 SUR IX RIVIÈRE MAYO BEKA AU PK0+350 DU TRONÇON CARREFOUR BOCOM (Inter NI) -HYSACAM (Inter N14), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet appel d'offre, le délai de réponse est fixé à **21 (vingt un) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication des avis d'Appel d'Offre.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont ;

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe fermée est scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des Intercalaires de même couleur

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 27 Juin 2022 à 10 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la CAN 1er en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

1er étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire

- **2ème étape** : évaluation des offres administrativement conformes :

- **3ème étape** : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

2- Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;		
B	Absence d'une caution de soumission ;		
C	Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;		
D	Absence d'un prix unitaire quantifié ;		
E	Absence d'un sous-détail des prix unitaires		
F	Note technique inférieure à 70%.		

3- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

- Une déclaration sur l'honneur signée et datée certifiant la visite du site et selon le model joint en annexe;
- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement Ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics :
- Chiffre d'affaires des deux dernières années
- Attestation de solvabilité bancaire ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Expérience du personnel d'encadrement sur le chantier ;
- Les matériels essentiels (bulldozer, pelle chargeuse, niveleuse, compacteur manuel, camion benne, citerne à eau, véhicule de supervision, matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balance et tamis) et autres matériels):
- Proposition technique : existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie des travaux, planning d'exécution des travaux, plan du projet, disposition prévue pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la salubrité du chantier)
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Le non-respect de 2 critères entraînera réimpression de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants ; 698 14 33 00.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 37 07 45

NGAOUNDERE le 4 Juin 2022

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

COMMUNE DE MAYO-OULO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004
BIS/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU POSTE AGRICOLE DE MOUROM DANS LA COMMUNE DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DU
MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5630 186 04 641525 523112

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des **travaux de construction du poste agricole de MOUROM** dans la Commune de Mayo Oulo, Département du MAYO-LOUTI, Région du Nord, le Maire de la Commune de MAYO OULO, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- **Travaux préparatoires** ;
- **Terrassement** ;
- **Fondations** ;
- **Maçonnerie et béton en élévation** ;
- **Charpente et couverture** ;
- **Electricité** ;
- **Plomberie installation sanitaire** ;
- **Enduit et revêtement** ;
- **Menuiserie bois et métallique** ;
- **Plomberie-sanitaire** ;
- **Peinture** ;
- **VRD et assainissement** ;
- **Equipement de bureau.**

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-trois millions (23 000 000) de F.CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en **lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, **aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après:

N°LOT	Désignation du projet	Imputation
Lot unique		

Construction du poste agricole de MOUROUM



56 30 186 04 641525 5231112



7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Structure Interne de Gestion des Marchés Publics de la Commune de MAYO OULO**, téléphone: dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion des Marchés Publics de la Commune de MAYO OULO, Téléphone : dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-Tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Mairie, contre versement d'une somme non remboursable de **45 000 (quarante-cinq mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de MAYO OULO.**

9. Remises des offres

chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont (07) exemplaires dont (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion des Marchés Publics de la Commune de MAYO OULO. **au plus tard le 27 Juin 2022 et à 10 heures** devra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure
d'urgence N°004 bis/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 du
07 Juin 2022 pour les travaux de construction du Poste Agricole de MOUROUM dans la
Commune de MAYO OULO, Département du MAYO-LOUTI, Région du nord..
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois maximum.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conformément au tableau ci-après et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

N°LOT	Désignation du projet	Cautionnement provisoire
Lot unique	Construction du poste agricole de MOUROUM	460 000 francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission interne de passation des Marchés sise à la commune de Mayo Oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 27 Juin 2022 à 11 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès du Maire de la Commune de MAYO OULO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Offre Administrative

- Absence d'une pièce administrative requise à l'ouverture des plis après 48 heures accordées au soumissionnaire pour se conformer ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission.

Offre Technique

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- Note technique inférieure à 13 oui sur 18 critères soit supérieure ou égale à 70% de oui.

Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours auprès du **service de passation des Marchés Publics de la Commune de Mayo Oulo.**

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro suivant: **673 20 57 25/699 37 07 48.**

GAROUA le 7 Juin 2022

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNE D'OLAMZE

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09/AONO/ PU/RS/C-OL/SG/CIPM/ 2022 DU 24/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DE MEKOSSI I — MENGUIKOM (4,5KM) DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Olamze, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de réhabilitation de la route communale Mekossi I - MenguiKOM (4,5km) dans la Commune d'Olamzé, pour le compte du Ministère des Travaux Publics.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : l'Installation de chantier et les travaux préliminaires ; l'emprise de la route ; les terrassements généraux ; et l'assainissement pour un montant toutes taxes comprises de Vingt- Sept Millions (27 000 000) Francs CFA.

3. Cout Prévisionnel

un montant toutes taxes comprises de Vingt- Sept Millions (27 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

5. Financement

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence défini ci-dessous, lancé par le Gouvernement de la République du Cameroun ,et représenté par le Maire de la Commune d'Olamze, Maître d'Ouvrage et autorité Contractante.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'Olamze dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'Olamze dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) Francs CFA** versée à la Recette Municipale d'Olamze. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d' Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé au secrétariat Général de la Mairie d'Olamze. **au plus tard le 14/06/2022 à 13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/ RS/C-OL/SG/CIPM/ 2022 DU 24/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MEKOSSI I - MENGUIKOM (4,51(m) DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de : Cinq Cent Quarante Mille (540 000) Francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque égale.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offre: oui se fera en un seul temps, **aura lieu le 14/06/2022 à 14 heures précises**, heure locale à la Salle de Conférence de la Mairie d'Olamze, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Olamze siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier..

12. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Note Technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Offre financière incomplète ;

Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Capacité financière de l'entreprise
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant Quatre-Vingt-Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Olamze.

OLAMZE le 24 Mai 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE D'OLAMZE

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/DAONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 24/05/2022, POUR DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES MARCHES D'OLAMZE CENTRE ET DE MEYO-BIBOULOU DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National pour les travaux d'Électrification des marchés d'Olamze centre et de Meyo-biboulou dans la commune d'Olamze, pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les études et mobilisation générale, les travaux d'électrification proprement dits pour un montant toutes taxes comprises de Cinq millions (5 000 000) francs CFA.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux comprennent notamment : les études et mobilisation générale, les travaux d'électrification proprement dits pour un montant toutes taxes comprises de Cinq millions (5 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux d'électrification solaire des zones rurales ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

5. Financement

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence défini ci-dessous, lancé par le Gouvernement de la République du Cameroun, et représenté par le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la Commune d'OLAMZE, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la Commune d'OLAMZE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition de dossier de Dix Mille (10 000) francs CFA versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. -

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés Publics d'OLAMZE sise à la Mairie d'OLAMZE au plus **tard le 14/06/2022 à 13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention.

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/DAONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 24/05/2022, POUR DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES MARCHES D'OLAM CENTRE ET DE MEYO-BIBOULOU DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE POUILLEMENT

Toute offre non Produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Cent Mille (100 000) francs CFA, établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours, après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du 1^{er}, cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera une seule fois, **aura lieu le 14/06/2022 à 14 heures précises**, heure locale à la Mairie d'OLAMZE, par la Commission Communale de Passation des Marchés publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation cPaprès :

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet;

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

dossier technique incomplet ;

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

offre financière incomplète ;

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

Planning d'exécution des travaux ;

Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie d'OLAMZE.

OLAMZE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !